

Lettre 59 – Juin 2023



Cette lettre paraît depuis avril 2020. Son objectif était d’informer (à partir de ce qu’on trouve sur internet) les participants aux cercles de silence, sur les questions migratoires, non seulement dans les contrées où se tiennent les cercles, mais aussi en France, en Europe, et même dans le monde. La question se posant partout : **sommes-nous vraiment humains si nous**

n’accueillons pas nos « frères humains » qui près de nous vivent (en adaptant la Ballade des pendus – François Villon) ?

Ne faudrait-il pas créer un site sur lequel seraient mises ces lettres afin qu’elles soient disponibles à tous ? Et entre autres **aux personnes qui ne participent pas**, ou plus, aux cercles de silence, mais que beaucoup d’entre nous voient passer durant les cercles, avec un mot gentil, un mot d’encouragement, un sourire ?

Qui accepterait cette tâche ?

Michel Girard

CERCLES DE SILENCE	3
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
25 CRA en France	3
Bouguenais	3
Lyon	3
Sète	4
FRANCE	5
Marché noir des rendez-vous en préfecture	5
Les immigrés et la France	6
Délit de solidarité	7
procédure de détermination de l’âge des mineurs isolés étrangers	7
Asnières	8
Avignon	10
Besançon	10
Châteauneuf-Grasse	11
Cherbourg	12
Côtes d’Armor	12
Côtes d’Armor	13
Douarnenez	14
Isère	14

La Roche-sur-Yon	14
Loon-Plage	15
Marseille.....	15
Mayotte – l’histoire dont on ne parle plus	16
Nantes.....	17
Paris.....	17
Quend - Somme	19
Saint-Brevin	19
Saint-Lys – Haute garonne.....	20
Strasbourg	20
Strasbourg	20
Vannes	21
MANCHE	21
Naufrage de novembre 2021	21
MÉDITERRANÉE.....	22
ONG SOS Mediterranée	22
Alarm phone.....	22
UNION EUROPÉENNE.....	24
Frontex	24
Plusieurs entreprises s'engagent à recruter des réfugiés en Europe	25
Les immigrants sont mieux intégrés qu'il y a dix ans	25
Allemagne - Ostelsheim.....	26
Belgique	26
Espagne	27
Canaries.....	28
Grèce	29
Italie	32
Portugal.....	32
Vatican.....	32
EUROPE	32
Royaume-Uni.....	32
Serbie	33
Suisse	34
ASIE.....	34
Pakistan	34
AFRIQUE	35
Ouganda	35

Tunisie-France.....	36
AMERIQUE.....	37
Honduras	37
TEMOIGNAGE	37
A Lire	38
histoires de réfugiés heureux –.....	38
SOS Méditerranée : Les écrivains s'engagent	39

CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15^{ème} année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m'envoyer** (sans oublier que les personnes présentement acceptent d'être publiées sur la photo en question). Voici une photo du cercle de Roanne.



Le cercle de Versailles se réunira au moins jusqu'aux **15 ans** du Cercle : le jeudi 12 octobre 2023. Il s'est renouvelé depuis cette époque. Et comme beaucoup de cercles il peine à se prolonger : moins d'animateurs et moins de participants.

CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

25 CRA EN FRANCE

En 2022, on comptait 25 Centres de rétention administrative en France (CRA), avec 1936 places disponibles. Le gouvernement a prévu d'augmenter le nombre de places à 3.000 d'ici 2027 avec la construction de nouveaux CRA. Près de 16 000 personnes en situation irrégulière ont été retenues en métropole, l'an dernier. En Outre-mer, on atteint presque le double : plus de 27 000 personnes ont dû y séjourner.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/beziers/de-graves-atteintes-a-la-dignite-des-migrants-au-centre-de-retention-administrative-de-sete-denonce-la-controlleure-des-prisons-2801069.html>

BOUGUENAIS

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin en avait fait l'annonce, mardi 4 octobre 2022 du projet d'un centre de rétention administrative en Loire-Atlantique. Réuni en conseil municipal, les élus de la Ville de Bouguenais, ont adressé le vœu de ne jamais voir s'installer un CRA dans leur commune.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/bouguenais-44340/projet-de-centre-de-retention-pour-les-etrangers-en-loire-atlantique-a-bouguenais-cest-non-cb21003e-0f62-11ee-82d9-1595e59c7296>

LYON

La contrôleur des lieux de privation de liberté déplore dans un document, publié le 22

juin 2023 au Journal officiel, que plusieurs centres de rétention administrative demeurent structurellement *"attentatoires à la dignité"*. Et en particulier le centre de rétention administrative de **Lyon n°2**, basé près de l'aéroport Saint-Exupéry. Dès le mois d'avril 2023, le barreau des avocats de Lyon et des parlementaires avait alerté sur la *"situation dramatique"* au sein de ce centre de rétention. La contrôleuse des prisons confirme ce diagnostic et accable une nouvelle fois les conditions de rétention dans ce centre, comme beaucoup d'autres en France, conçu pour accueillir les étrangers en situation irrégulière dans l'attente de leur expulsion. *"Il y a urgence à modifier profondément l'approche actuelle en matière de prise en charge des étrangers placés en CRA"*, écrit-elle. L'agencement et l'organisation de Lyon n°2 entraînent des **atteintes graves à l'intimité, à la dignité et à la sécurité des personnes. Lyon n°2 est un modèle à mauvais élève**. Ouvert en grande pompe en janvier 2022, l'extension du CRA de l'aéroport de Saint-Exupéry, appelé Lyon n°2, *"était supposé servir de modèle"* pour un *"CRA du futur"*. Sur les réseaux sociaux, la préfecture du Rhône expliquait que cette extension permettait de doubler la capacité de rétention, passant de 140 à 280 places. Elle précisait également : *"les policiers bénéficieront d'une sécurité accrue et les retenus de meilleures conditions de rétention"*. Un an et demi plus tard, la contrôleuse des lieux de privation de liberté balaie ces promesses et confirme le diagnostic alarmant établi par des associations, le barreau de Lyon et certains parlementaires. Plus généralement, la CGLPL déplore *«les visites successives (...) donnent lieu à des recommandations récurrentes laissées sans suite face à l'inertie des autorités compétentes.»* À la suite de la diffusion du reportage sur la visite des parlementaires et du barreau de Lyon, la préfecture du Rhône avait tenu à souligner que le profil des personnes retenues, en instance d'expulsion, avait évolué. *"Sont prioritairement placés en centre de rétention, les individus créant un trouble à l'ordre public (délinquants ou sortants de prison)." Et les effectifs dédiés à la mission de surveillance ont été renforcés. Les autorités travaillent avec l'ensemble des parties prenantes afin de "parvenir au meilleur équilibre possible" et d'assurer la sécurité de tous : policiers, partenaires et retenus.*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/atteintes-graves-a-l-intimite-a-la-dignite-et-a-la-securite-le-nouveau-centre-de-retention-administrative-de-lyon-pointe-du-doigt-2800598.html>

SETE

La contrôleuse générale des prisons a publié, au Journal officiel du 22 juin 2023, de nouvelles recommandations relatives à quatre Centres de rétention administrative (CRA), dont celui de Sète, dans l'Hérault. Elle dénonce dans ces quatre établissements des *"atteintes graves à la dignité, une dégradation des conditions de rétention, en raison du vieillissement de locaux mal entretenus, suroccupés, conçus pour de brefs séjours, et en raison de choix organisationnels ou architecturaux opérés sans considération pour le respect des droits des personnes retenues"*.

Elle a effectué sa troisième visite au Centre de rétention de Sète, du 13 au 16 février 2023. Dans ce CRA qui compte 28 places, *"les détenus sont tous ensemble, il n'y a pas de zone de séparation et les conditions de vie y sont plus dures, plus difficiles qu'en prison, ce qui a un impact certain sur les conditions de travail des policiers"*, explique le syndicat Alliance Police. Le manque de personnel y est aussi récurrent, affirme le représentant départemental de ce syndicat. La Première ministre ainsi que le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Santé ont été destinataires de ces énièmes demandes d'amélioration. Mais la contrôleuse des prisons a beau multiplier les mises en garde, rien n'y fait. Ses visites successives donnent lieu à des *"recommandations récurrentes laissées sans suite"*, déplore-t-elle. Cette fois-ci, elle souligne, en outre, une **vocation sécuritaire de plus en plus affirmée dans les CRA**, où *"depuis l'augmentation de la durée maximum de rétention à 90 jours, le climat général s'est tendu"*. Les conditions de vie indignes, combinées à l'allongement des durées de rétention et au **phénomène de « carcéralisation »** des CRA, nourrissent le climat de violence qui règne dans de trop nombreux centres.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/beziers/de-graves-atteintes-a-la-dignite-des-migrants-au-centre-de-retention-administrative-de-sete-denonce-la-controleuse-des-prisons-2801069.html>

MARCHE NOIR DES RENDEZ-VOUS EN PREFECTURE

"Service rapide et efficace de prise de rendez-vous en préfecture", "Prise de rendez-vous : premier arrivé, premier servi", "Fini les longues heures de recherche interminables"... Sur Facebook, Tiktok ou encore Snapchat, les **groupes de revente de rendez-vous en préfecture** pour obtenir ou renouveler un titre de séjour pullulent. Sur ces pages, des dizaines d'internautes partagent leur détresse. «*Je cherche un rendez-vous depuis trois mois et je n'arrive pas à en trouver. Mon récépissé se périmé le mois prochain, aidez-moi*». "D'urgence, j'ai besoin d'un rendez-vous à la préfecture de Nanterre". Tous sont excédés d'une chose, voir apparaître la fameuse phrase "**il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous. Veuillez recommencer ultérieurement**" sur le site de leur préfecture. Un Malien de 50 ans, a déboursé 350 euros pour voir cet obstacle disparaître. Arrivé en France en 2006, après avoir reçu une OQTF et travaillé plusieurs années en utilisant l'identité de quelqu'un d'autre, il a finalement décidé de payer pour obtenir l'accès à la préfecture car son patron s'était rendu compte que ses papiers n'étaient pas les siens. "Je ne pouvais plus travailler". "Sur les chantiers, je connais tous les métiers. Il me manque uniquement les papiers". Ainsi, il a été mis en relation avec un revendeur via un ami malien qui y avait déjà eu recours. "Je n'ai quasiment rien eu à faire", témoigne-t-il. Après avoir contacté le numéro, "j'ai payé et j'ai eu un rendez-vous au bout de quelques semaines", ajoute-t-il. Mais malgré les centaines d'euros dépensés, il est toujours en situation irrégulière, son dossier ayant été rejeté. Un recours a été déposé. Un Comorien de 32 ans qui est sans-papiers à Mayotte, le rendez-vous lui a coûté 300 euros. Il raconte avoir trouvé "facilement" un "cyber" à Mamoudzou, le chef-lieu de l'île, après avoir été expulsé une fois et avoir dû refaire la traversée en kwassa-kwassa, un petit navire de pêche régulièrement utilisé pour parcourir les 70km qui séparent Mayotte des Comores. "Ce sont des gens qui disent avoir une source à la préfecture et prennent les rendez-vous. On dépose notre dossier au cyber et il nous envoie un mail avec le rendez-vous". Pour lui, l'attente après le paiement n'a duré que quelques semaines. Outre les **réseaux sociaux, des services sont également proposés par des sites internet** comme "alerte-rdv-préfecture" ou "prefecture-rendezvous". Grâce à un robot, ils scannent 24h/24 les préfectures et alertent immédiatement les abonnés lorsque des rendez-vous sont disponibles. Pour certains, une dizaine d'euros suffit pour être sur la liste des alertes. Le **business des rendez-vous est un marché noir** qui fourmille aussi d'arnaques. Une Algérienne de 45 ans, arrivée en France en février 2020, cherche depuis à régulariser sa situation. "Ils te mettent l'eau à la bouche puis te prennent tout". Après un premier versement de 70 euros, on lui réclame un second paiement de 130 euros "pour confirmer le rendez-vous". Méfiante, elle accepte tout de même, espérant enfin mettre fin à l'attente. Mais après avoir payé, c'est "une confirmation de rendez-vous qui était totalement fausse" qu'elle reçoit. Pour elle, c'est une immense déception : "J'y ai cru car je voyais sur Facebook des messages de personnes les remerciant. Mais tout était faux. Quand vous êtes dans une situation désespérée et qu'on voit des messages sur les réseaux sociaux disant que ça fonctionne, vous vous accrochez à ça et vous y allez. Ces gens profitent des faiblesses des gens comme nous". Aujourd'hui, elle vit avec son mari mais ne peut pas travailler et est en situation irrégulière depuis trois ans. "Je vis dans une grande prison. Je n'ai aucune vie sociale. Sans titre de séjour, je ne peux absolument rien faire". "J'attends désespérément d'avoir un rendez-vous par la voie normale, mais c'est quasiment impossible». Si ce business prospère depuis maintenant plusieurs années, c'est une **conséquence de "l'impossibilité d'accéder aux préfectures et de la dématérialisation des titres de séjour"**, explique La Cimade. Un phénomène qui s'est d'ailleurs amplifié avec la crise sanitaire durant laquelle "il y a eu une fermeture complète des administrations". "Ça se comprenait dans le contexte, mais depuis, les préfectures n'ont jamais rouvert leurs portes au public". Il faut plus de créneaux et une réouverture des guichets. Car

la difficulté d'accéder aux préfectures plonge les concernés dans une extrême précarité. *"Il y a de plus en plus de personnes qui nous sollicitent parce qu'elles n'arrivent pas à renouveler leur titre de séjour donc elles passent des semaines, voire des mois, sans aucun document pour justifier leur séjour régulier. Et du titre de séjour découle tous les droits comme le droit au travail ou à la protection sociale... Ou tout simplement le droit de vivre en France sans risquer un contrôle et une expulsion".* *"On est vraiment sur des logiques de désintégration des personnes et une défaillance des administrations qui occasionnent des fins de droit. On trouve ça fou **que les gens en viennent à payer pour accéder aux services publics gratuits**, mais c'est le résultat du système organisé par les pouvoirs publics".* D'autres organisations, comme le défenseur des droits, ou même des sénateurs, ont alerté l'État sur ce "marché noir". Le ministère de l'Intérieur indique que ces affaires *"font systématiquement l'objet de plaintes auprès de l'autorité judiciaire"* et que *"plusieurs dispositifs techniques ont été mis en place afin de limiter le risque de captations des rendez-vous en ligne"*. Depuis juin 2020, près de 170 millions *"de connexions illicites ou malveillantes"* ont été identifiées et déjouées, montrant ainsi *"l'efficacité du dispositif"*. Mais toutefois, ces mesures *"ne permettent pas de lutter contre une fraude 'manuelle' effectuée par des personnes physiques rémunérées pour ce faire visant à préempter des rendez-vous puis à les monnayer"*, ajoute le ministère.

LES IMMIGRES ET LA FRANCE

Le nombre total des personnes, contraintes de fuir à travers le monde à cause d'un conflit, de violences, de crainte de persécutions ou de violations des droits s'élève désormais à plus de 108,4 millions de personnes fin 2022 selon le dernier rapport du HCR publié le 13 juin 2023. Jamais le nombre total de **réfugiés fuyant leur pays ou de personnes déplacées à l'intérieur** de leur pays n'avait atteint un tel niveau. Ce sont 19,1 millions de personnes de plus qu'à la fin 2021, soit une **augmentation de plus de 20 %**. Parmi ces plus de 108 millions de personnes, **35,3 millions étaient des réfugiés et 62,5 millions des déplacés**. Il y avait aussi 5,4 millions de demandeurs d'asile et **5,2 millions d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale** (déplacés qui n'ont pas encore eu la possibilité de déposer demande). D'après le HCR, cette tendance à la hausse du phénomène du déplacement forcé dans le monde ne montre aucun signe de ralentissement en 2023. En cause notamment, l'enlisement du conflit au Soudan et la guerre en Ukraine.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a provoqué la crise **de déplacement forcé** la plus rapide et l'une des plus importantes depuis la Seconde Guerre mondiale. Dès les semaines suivant l'incursion décidée par le Kremlin, l'Europe et la France ont vécu ". Depuis, ce sont huit millions d'ukrainiens qui ont trouvé refuge dans les pays voisins et alliés de Kiev : **"l'Union européenne est entrée dans le XXIe siècle des réfugiés"**. Les états européens ont déployé de grand moyens. Mais au vu de la continuité de la guerre, se pose la question de la pérennité de leur installation, avec des problèmes qui rejoignent ceux des réfugiés extra-européens déjà présents en Europe : trouver un logement, un travail, apprendre la langue du pays d'accueil. Autant de défis qui devraient rythmer l'année en cours. Pour les pays d'accueil européens, la gestion de cette nouvelle population d'exilés, qui bénéficie d'une protection temporaire sur mesure, s'ajoute à une hausse des demandeurs d'asile venus d'autres régions du monde. En février 2023, **76 505 migrants non ressortissants de l'UE ont sollicité une protection internationale** dans un pays européen, ce qui représente une hausse de 41 % par rapport à la même période en 2022. La plupart de ces personnes sont des ressortissants syriens et afghans. En France, sur l'année 2022, **130 933 demandes d'asile** ont été introduites auprès de l'Office de protection des réfugiés (Ofpra), soit une hausse de 26,9 %. **L'Afghanistan reste le premier pays de provenance des demandeurs d'asile**, suivi du **Bangladesh et de la Turquie**.

"Il n'y a pas une explosion de la migration et de la demande d'asile d'une année à l'autre, Nous avons eu, c'est vrai, en 2015 et en 2016 - avec tous les conflits du Moyen-Orient [guerre en Syrie,] et de la Corne de l'Afrique - une forte montée des demandes d'asile, qui a ensuite été divisée

par deux avec le Covid-19 en 2020. Et nous venons de retrouver les niveaux d'avant pandémie". Le démographe et professeur au Collège de France à la chaire Migrations et sociétés, **récuse** l'emploi de mots tels que "**tsunami migratoire**", "**submersion**" ou "**raz-de-marée**" dans certains discours politiques de droite et d'extrême droite en France. "*Toutes ces métaphores aquatiques sont peut-être éloquentes mais elles ne sont pas justes. Elles s'inscrivent dans une **rhétorique de la peur**. Le débat public est décalé par rapport aux chiffres*", dans un contexte de montée de discours extrémistes ciblant les demandeurs d'asile et les migrants. Une inquiétude partagée par le HCR, qui a rappelé lors d'une conférence de presse à Genève le 13 juin 2023 que les réfugiés se heurtent à "*un environnement plus hostile (...) presque partout*". "*Être un vrai dirigeant c'est convaincre votre opinion publique qu'il existe des personnes qui méritent une protection internationale*", a-t-il martelé. "*Est-ce la hausse de l'immigration qui fait monter le populisme de l'extrême droite ou le populisme qui fait monter le sentiment anti-immigration ?*". La migration est en **croissance de 67 % dans le monde entier** depuis l'an 2000. Selon le démographe, **La France est à "un niveau relativement modéré de la progression de la migration que l'on observe partout dans le monde. Nous ne sommes pas 'aux avants-postes' de ce phénomène. Et c'est une chance, car cela permet de mieux accueillir, d'intégrer cette montée et d'anticiper davantage**". À titre d'exemple, "*de 2014 à nos jours, la France n'a accueilli que 44 000 réfugiés syriens [d'après des données compilées à partir des chiffres d'Eurostat]. Les Allemands, eux, en ont accueilli 18 fois plus et la Turquie près de 100 fois plus avec ses 3,8 millions de réfugiés syriens, selon les statistiques du HCR*". "*Les Syriens, mais aussi les Irakiens ou les Afghans qui parviennent à déposer leurs demandes d'asile en Europe de l'Ouest sont plus dotés [financièrement] et mieux formés que les plus pauvres qui se réfugient dans les pays voisins – 80 % des réfugiés syriens sont restés dans les pays limitrophes de la Syrie (Liban, Jordanie, Turquie)*".

DELIT DE SOLIDARITE

Le président d'Emmaüs La Roya a été arrêté à la frontière franco-italienne en janvier 2018 alors qu'il conduisait sa voiture avec à son bord une personne d'origine éthiopienne. **Relaxé par le tribunal correctionnel puis condamné à une amende de 3 000 euros avec sursis par la Cour d'appel, la Cour de cassation a finalement confirmé en début d'année la condamnation de Loïc** pour « aide à l'entrée d'un étranger en situation irrégulière en France ». Par cette décision, la Cour a **exclu l'immunité humanitaire** pour l'aide à l'entrée, **condamnant ainsi Loïc pour « délit de solidarité »**. Elle n'a par ailleurs pas répondu aux questions concernant le manque de caractérisation de l'infraction par la Cour d'appel. C'est en effet sans aucun élément matériel permettant de savoir si la personne était ou non « étrangère » et « en situation irrégulière » que la Cour d'appel a décidé de condamner Loïc. La Cour de cassation a également **refusé d'interroger la Cour de justice de l'Union européenne** à ce sujet. Cette décision de la Cour de **cassation renforce la criminalisation** aux frontières des personnes en migration et des **pratiques de solidarité**. Résolu à faire prévaloir le principe de fraternité qui motive son engagement et estimant qu'il a été victime d'une atteinte à son droit fondamental de porter assistance aux personnes vulnérables par devoir de conscience, Loïc a **déposé il y a quelques jours une requête devant la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH)**. Il souhaite ainsi que ce débat soit porté au plus haut niveau des juridictions européennes et qu'il soit mis un terme aux poursuites des défenseurs et défenseuses des droits des personnes en migration.

<http://www.anafe.org/spip.php?article681>

PROCEDURE DE DETERMINATION DE L'AGE DES MINEURS ISOLES ETRANGERS

Elle doit être en conformité avec la Convention internationale des droits de l'enfant

Lettre ouverte à la Première ministre parue dans le Monde du 17 juin 2023

Dans une décision du 25 janvier 2023, le Comité des droits de l'enfant, composé de dix-huit experts indépendants chargés de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) par ses Etats parties, a conclu que la France n'avait pas respecté ses engagements à l'égard de cette convention qu'elle a pourtant ratifiée en 1990.

En effet, le Comité des droits de l'enfant, saisi de la situation d'un mineur isolé arrivé sur le territoire français à l'âge de 16 ans et laissé à la rue, a constaté que la France avait procédé à une évaluation sommaire de son âge. En effet, le jeune n'avait pas été accompagné d'un représentant légal pendant la procédure administrative, ni d'un interprète dans sa langue maternelle, que les recours n'étaient pas suspensifs et que les documents d'état civil qu'il avait présentés avaient été contestés sans même procéder à un examen en bonne et due forme des informations qu'ils contenaient.

De surcroît, la France n'a pas respecté l'injonction du comité de placer l'enfant dans un foyer pour mineurs jusqu'à sa majorité. Ainsi, le comité a conclu que la France avait violé les garanties attachées à l'intérêt supérieur de l'enfant et au droit à l'identité, mais également les droits d'obtenir une protection et une aide spéciales de l'Etat afin de ne pas être soumis à des traitements inhumains et dégradants.

Ces constats confortent les observations que nos associations font depuis de nombreuses années sur la situation des mineurs isolés, garçons ou filles. Afin que de telles violations ne se reproduisent pas, le comité adresse plusieurs demandes à la France.

D'une part, la procédure de détermination de l'âge des mineurs isolés étrangers doit être mise en conformité avec la convention en garantissant :

- que les documents d'identité présentés soient pris en considération et leur authenticité reconnue dès lors qu'ils ont été établis par les autorités du pays concerné ou que celles-ci aient confirmé leur validité a posteriori ;
- qu'un représentant légal soit désigné sans délai pour assister le mineur dès la phase de mise à l'abri et durant toute la procédure.

D'autre part, la France doit adopter des mesures assurant que tout jeune se déclarant mineur soit considéré comme un enfant et bénéficie des droits découlant de ce statut durant toute cette procédure. Cela implique que, en cas de contestation de sa minorité, les recours qui lui sont ouverts doivent être suspensifs afin de garantir sa protection jusqu'à la décision définitive du juge.

Ces demandes du comité sont similaires à celles formulées par nos organisations dans un document intitulé « Mettre fin aux violations des droits des mineur.es isolé.es : 90 propositions pour une meilleure protection », paru le 7 février 2023. L'Etat français doit informer le comité des mesures qu'il a prises afin de donner effet à ses constatations dans un délai de 180 jours à compter de la décision.

Alors que se profile l'échéance de ce délai sans qu'aucune annonce particulière ait été faite, nous demandons à la première ministre, Elisabeth Borne, de prendre les mesures nécessaires pour respecter la décision du comité afin que notre pays, sur l'ensemble de son territoire, hexagonal et ultramarin, garantisse pleinement l'intérêt supérieur de ces enfants et respecte leurs droits fondamentaux.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7040>

ASNIERES

Depuis quelques années, face à la saturation des demandes de logements pour les réfugiés en France, certaines associations ont opté pour la cohabitation solidaire: **accueillir chez soi une personne réfugiée pour un temps limité**, et favoriser son inclusion sociale. À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, un couple qui héberge depuis un an un réfugié afghan de 26 ans

s'explique.

Pour l'association Réfugiés Bienvenue, qui met en relation des foyers français volontaires avec des demandeurs d'asile et des réfugiés, pour l'instant en Ile-de-France, Le but est de miser sur la mobilisation citoyenne pour offrir des conditions d'accueil digne aux personnes exilées, mais aussi **« casser l'isolement et permettre à ces individus de retrouver un peu de stabilité »**. Depuis sa création en 2015, Réfugiés Bienvenue apporte un précieux cadre à la vingtaine de ses cohabitations solidaires, assure chaque mois leur suivi et leur réussite, vérifie les conditions dans lesquelles vivra la personne réfugiée, et fait signer une charte de vivre-ensemble. *« c'est une solution très positive à l'intégration des demandeurs d'asile, mais ce n'est pas la solution idéale. Il faut bien rappeler que ces personnes devraient avoir le droit à un logement pour elles-mêmes. »* L'association veille aussi à entretenir une relation d'horizontalité entre hébergé et hébergeur, et à ce qu'il n'y ait aucune contrepartie financière ou de services demandée. Au cœur du projet de cette petite ONG : accompagner les réfugiés vers l'autonomie. **« Au final, le but est qu'ils puissent vivre en totale indépendance, en construisant leur projet de vie en France. »**

Passé la barre de la quarantaine, pour le couple, c'est le déclic. *« On était en quête de sens. On est conscient de nos privilèges, donc on voulait aussi montrer à nos fils qu'il existe d'autres réalités bien plus difficiles, et que ce n'est pas parce qu'on est différent qu'il faut avoir peur »*. L'Afghan cherchait, grâce à l'aide de son assistant social, une famille avec des enfants, *« pour apprendre le français, la culture française, et le quotidien des gens ici »*. Arrivé en France en 2018, il détient le statut de réfugié depuis mars 2021. Au départ, des deux côtés, tous appréhendaient. *« On ne sait jamais sur qui on va tomber ! »*. Le fils cadet, est d'abord *« méfiant, pas très sûr de l'idée »*. L'afghan s'inquiète qu'on ne le comprenne pas. *« Je pensais qu'on me parlerait mal, qu'on m'interdirait des choses... Mais dès la deuxième journée, j'ai tout de suite été à l'aise. Ils sont très gentils, on se parle d'égal à égal »*. Il s'intègre dans leur quotidien, libre de vivre sa vie à son rythme, tout en partageant deux ou trois dîners par semaine. En un an, il part en vacances avec eux, passe Noël avec la famille élargie, leur élabore un repas afghan avec les tenues typiques. Surtout, le réfugié se sent moins seul. Il étend progressivement un réseau, travaille comme réceptionniste de nuit dans un hôtel en parallèle de ses cours de français à la fac, et se prépare pour s'insérer plus facilement dans la société. Avec un rêve : diriger, un jour, son propre hôtel et accueillir, à son tour, des étrangers du monde entier. Il partage alors son périple périlleux pour arriver jusqu'ici. Habitant dans un quartier dominé par les talibans, il était chauffeur de marchandise. Le jeune homme, alors âgé de 17 ans, est contraint de quitter l'Afghanistan en 2015 quand les talibans lui imposent de travailler pour eux. Il rejoint la Turquie via l'Iran, évite de justesse les coups de feu des gardes-frontières. Plus tard, il atteint la Grèce caché dans une bétonneuse, puis l'Italie dissimulé sous des palettes de Nutella. À son arrivée en France, il dort quelques temps sous une tente, porte de la Chapelle. À chaque étape de son voyage, il craint pour sa vie. *« Si je devais refaire ce trajet en sachant aujourd'hui ce qu'il faut traverser, je ne sais pas si je le referais »*. Maintenant, il attend ses résultats d'examen de français. S'il les réussit, il pourra poursuivre ses études dans le marketing. D'ici la fin du mois, sa demande de logement social devrait également aboutir et lui permettre d'obtenir son appartement, à lui. *« Je vais être très triste de partir d'ici, mais je serai content d'avoir mon propre logement. Je vais les inviter très souvent ! »*. Au départ, chacun était loin d'imaginer la force des liens qu'ils tisseraient ensemble.

Si ce dispositif existe, c'est avant tout pour *« pour pallier les défaillances de l'État »*, rappelle Réfugiés Bienvenue, face au niveau de saturation des demandes de logements des réfugiés en France. En effet, d'après l'organisme, *« plus de 2 personnes en demande d'asile sur 5 n'ont pas de place dans un centre. »* l'hébergement solidaire, encensé par l'état en 2017, ne doit pas servir d'échappatoire au gouvernement pour se détourner de ses devoirs. Le fait de parler de façon parfois trop positive de cette action engendre une déresponsabilisation de l'État. Tout n'est pas qu'une question d'engagement individuel. **L'hébergement citoyen ne doit pas être la seule réponse aux manques de logements sociaux et de place dans les centres d'accueil, ou à la mission de l'État**

de loger les demandeurs d'asile...

<https://www.rfi.fr/fr/france/20230620-h%C3%A9berger-un-r%C3%A9fugi%C3%A9-chez-soi-une-fa%C3%A7on-de-favoriser-le-partage-culturel-et-de-tisser-des-liens>

AVIGNON

Des partis de gauche, des associations et des organisations comme la Ligue des droits de l'Homme, au total une cinquantaine de personnes s'est réunie mardi 20 juin 2023 à Avignon. Une mobilisation organisée **à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés**. *"Nous avons des défis énormes à relever et les responsables politiques ne sont pas à la hauteur de la situation"*, a dénoncé de l'association Rosmerta. Lors de sa prise de parole la Ligue des droits de l'Homme a demandé *"d'en finir avec les politiques répressives, la LDH demande l'ouverture de voies légales pour faire en sorte que les routes maritimes ou terrestres ne soient plus des grands cimetières"*. Les participants à ce rassemblement ont en ligne de mire **la future loi immigration du gouvernement**. *"C'est exactement l'inverse de ce qu'il faudrait faire"*. Le bénévole de l'association avignonnaise Rosmerta dénonce le climat actuel dans le département : *"la préfète relance les OQTF, les obligations de quitter le territoire français. Pendant ce temps, nous avons plusieurs personnes qui ont des CAP dans des entreprises du Vaucluse. Ils risquent de ne pas avoir leur titre de séjour et on met des gens dans des situations impossibles."*

BESANÇON

La journée mondiale du 20 juin, est l'occasion de rendre hommage aux personnes qui ont dû tout fuir et de saluer leur espoir et leur courage de reconstruire leur vie en sécurité. Selon Amnesty international, plus de 21 millions personnes ont dû quitter leur pays parce que ce dernier ne voulait ou ne pouvait plus les protéger. Ces personnes, devenues alors des réfugiés, ont des droits spécifiques. À savoir : ne pas être renvoyées dans leur pays, pouvoir demander la protection d'un autre État, pouvoir franchir, même sans document, une frontière pour se mettre à l'abri.

Il existe à Besançon différentes associations et structures qui travaillent auprès des réfugiés dont **la Pastorale des migrants (PM)**. Chacun y est accueilli, écouté et orienté suivant sa demande : réfugiés, demandeurs d'asile, demandeurs de régularisation, à la Pastorale des Migrants. La mission principale est d'organiser des rencontres entre ces personnes exilées et des personnes vivant en France. **Il faut faire changer le regard sur les personnes exilées. Les rencontrer fait diminuer la peur.** Le service diocésain est en lien étroit avec la SPADA, la Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile. Les réfugiés y arrivent directement quand ils sont demandeurs d'asile. Quand il y a des besoins d'hébergement d'urgence, la Spada contacte d'abord le 115. Si aucune solution n'est possible on fait appel au carnet d'adresses de la PM, une dizaine de familles d'accueil pourront pour quelques jours loger les primo-arrivants. Ceux-ci trouveront un endroit où dormir le temps d'être orientés par un service de la Préfecture : l'OFII, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Celui-ci peut placer les migrants vers des CADA : Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile. La PM reste en discussion avec la Préfecture et essaie d'avoir une communication apaisée avec les administrations. Dernièrement, on y reçoit beaucoup d'Afghans, de Soudanais, de Guinéens ou des migrants du Congo et de la Côte d'Ivoire. Il y a quelques années, les Albanais, les Kosovars et les Syriens étaient les plus nombreux. Les guerres, les tensions poussent les hommes, les femmes, les enfants à quitter leur pays d'origine. Il y a entre 20 et 30 arrivées par semaine à Besançon.

Le 20 juin, la Journée mondiale des réfugiés est l'occasion, pour les associations et le grand public, de saluer la force et le courage de celles et ceux qui ont été forcées de fuir leur pays d'origine. Comme une femme arrivée de Djibouti avec son fils de 12 an ou cette autre, victime de violences conjugales, qui a quitté l'Algérie avec sa fille, toutes deux arrivées en 2019. Elles ont reçu, début d'année 2023, à quatre mois d'intervalle une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). Avec leurs enfants scolarisés et bons élèves, elles espèrent toujours pouvoir rester en France. L'une avec son diplôme de chirurgien-dentiste espère travailler à nouveau. En attendant, et pour

s'occuper l'esprit, elles sont bénévoles au Secours Catholique. On garde toujours l'espoir de rester en France. Cela été dur pour ma fille de recevoir tous les courriers pour nous faire partir. Elle pleurait et me disait... *"Maman je suis la première au collège mais ça ne sert à rien."*

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/doubs/besancon/journee-mondiale-des-refugies-il-faut-faire-changer-le-regard-sur-les-personnes-exilees-les-rencontrer-fait-diminuer-la-peur-2798902.html>

CHATEAUNEUF-GRASSE

À Châteauneuf-Grasse, le panneau de l'hôtel Campanile a été enlevé mardi 20 juin 2023. En fait, l'hôtel serait en train de devenir un centre d'accueil et d'hébergement de jeunes migrants. Depuis le 15 mars 2023, c'est déjà le cas. L'association entraide Pierre Valdo loue des chambres à l'hôtel Campanile, le seul de cette commune de 7 300 habitants. Depuis le démontage de l'enseigne, la colère est montée d'un cran. Car les riverains pensent que le propriétaire louerait l'Hôtel Campanile de manière définitive. Ce que confirme le maire de la commune. Le cuisinier a déjà reçu sa lettre de licenciement pour motif économique, ainsi que sept salariés de l'hôtel. Aucune offre de reclassement n'a été proposée à ces salariés. Une convention a été signée entre le Département et l'association en question. Cet accord change ainsi **la destination de l'établissement hôtelier en créant "une structure d'accueil pour Mineurs Non Accompagnés"**. Une somme de 2.396.210 euros a été octroyée par le Département, permettant de prendre en charge les dépenses nettes de la structure d'accueil. Ce sont ainsi précisément 26.280 journées prises en charge selon le chiffrage prévisionnel pour l'année 2023. Soit 91,18 euros pour une journée d'hébergement. Le maire sans étiquette, de cette commune réputée tranquille, est le dernier informé dans cette affaire. Il l'a appris presque par hasard, lorsque les réservations de la troupe de théâtre ont été annulées par l'hôtel Campanile. Officiellement, pour travaux. Comme l'hôtel n'a pas été mis en vente, il ne peut pas non plus le préempter. Aujourd'hui, il constate que *"sept salariés français vont être licenciés pour un centre d'hébergement censé servir de gare de triage."* Certains travaillent à l'hôtel depuis longtemps. Selon lui, l'hôtel gagnerait plus d'argent en hébergeant des migrants qu'avec une activité commerciale classique. Le maire a choisi de s'opposer à ce changement par la voie légale, en transmettant le dossier à des avocats. Il dénonce la gabegie d'argent public et un *"business social"*. Au passage, il accuse l'association chargée d'aider les migrants mineurs isolés : *"Je pense que cette association est un marchand de sommeil (...) ils n'ont aucun intérêt humanitaire, rien à faire des migrants et des voisins et le plus dramatique, c'est que c'est financé par l'argent public."* Depuis plus de deux mois, le nombre de migrants accueillis à l'hôtel a augmenté, passant d'une vingtaine à une centaine. Selon l'élu, *"cela crée des problèmes d'ordre public, ils sont montés à 100 dans les 49 chambres."* En perdant l'hôtel, **la commune perd aussi 20.000 à 30.000 euros de taxe de séjour**, soit l'équivalent d'un emploi. Si ce n'est plus un hôtel, il n'y aura pas de commission de sécurité, mais l'établissement deviendrait de fait un ERP : *"un établissement recevant du public"*. Surtout, **en cas de problème ou d'incendie, c'est le maire qui deviendrait responsable**. L'une des voisines de l'hôtel est excédée. Elle habite à Châteauneuf-Grasse depuis 30 ans, une maison à crédit : *"je vais vendre à perte... Pour leur laisser la place..."* Elle fait partie des six co-propriétaires qui ont une petite maison derrière l'hôtel. Elle décrit les lieux, selon elle pas adaptés : *"Nos maisons sont à 20 mètres de l'hôtel et comme les chambres sont avec des coursives quand vous avez 50 personnes qui parlent et qui crient devant la chambre, c'est comme si vous aviez 50 personnes qui crient dans votre jardin, depuis le mois de mars."* Elle se sent abandonnée et vit avec les fenêtres fermées malgré la chaleur estivale. Son cœur balance entre tolérance et ras-le-bol : *"Nous notre vie, elle est pourrie, nous personne ne nous aide. On vit à 20 mètres d'un centre de migrants. J'aurais été tolérante... Mais depuis le mois de mars, on est moins tolérants parce que c'est à côté de chez nous. Les gens ont peur de parler, d'être pris pour des "fachos"*. Dans l'immeuble qui jouxte l'hôtel il y aurait une centaine de résidents. L'endroit était calme, le cadre champêtre. En contrebas, il y a un jardin pour enfants. Depuis ce qui s'est passé à Annecy, il y aurait moins d'enfants en train de jouer : *"les gens ne sortent plus parce qu'ils ont peur."* Même si **aucun incident n'est à déplorer** à ce jour.

Face aux nuisances sonores répétées, une autre voisine appelle les gendarmes tous les

jours. *"On est lâchés par les élus, mais pas par notre maire, le problème, c'est le Conseil départemental : ils se déchargent."* Les riverains se réunissent fréquemment en assemblée pour parler de ces problèmes de cohabitation. Principale question : combien de temps cela va durer ? La date un temps évoquée du 30 septembre, semble s'éloigner chaque jour. Alors un an ? Dix ans ? Alerté dès les premiers jours, le député RN trouve scandaleux que cette association d'accompagnement des migrants soit subventionnée par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes. Le député RN demande que les subventions soient annulées. Le maire de Châteauneuf-Grasse est bien conscient des enjeux politiques : *"Le risque, c'est que tout le monde aille voter Rassemblement National."* Ancien directeur de lycée, il pointe les conséquences sur les jeunes migrants déracinés : *"c'est lamentable ! Ça va retomber sur ces jeunes, ça va faire monter le racisme tout ça à cause de l'incompétence de ces opérateurs. Les fautifs, ce sont ceux qui créent les situations de conflit."* À Châteauneuf-Grasse, le seuil de tolérance semble avoir été atteint. L'élu propose sans rire d'autres solutions de logement : *"Et pourquoi pas un hôtel de luxe à Cannes ? Ou le fort de Brégançon ?"* Surtout, il ne veut pas que sa paisible commune, d'habitude ouverte à l'accueil des réfugiés, rejoigne la rubrique des faits divers

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/grasse/le-seul-hotel-de-cette-commune-des-alpes-maritimes-devient-il-un-centre-d-accueil-et-d-hebergement-des-migrants-mineurs-2800367.html>

CHERBOURG

Dans le port de commerce de Cherbourg-en-Cotentin (Manche), le nouveau dispositif de protection des installations du port de commerce et qui en ferme l'accès, est un grillage, haut de 4 m, dénommé « le mur » ; ou « le grillage de la honte ». Il a été financé à hauteur de 3,2 millions d'€ par le Royaume-Uni. Les artistes adhérents de « La Recherche », collectif associatif artistique et alternatif, l'ont vu s'ériger. **« On voit aussi tous les jours des migrants tenter de le franchir, se blesser, jouer au chat et à la souris avec la police »**. Dimanche 18 juin 2023, une quarantaine de personnes de tous âges se sont retrouvées pour accrocher des fleurs sur le grillage. Il s'agissait de dessiner des « portes » dans la grille avec des fleurs, naturelles ou en crépon. Des représentants de l'association humanitaire « Itinérance » se sont joints à l'accrochage, et ont lu un manifeste contre ces barrières.

COTES D'ARMOR

Le Collectif d'Aide aux Jeunes Migrants et leurs Accompagnants (Cajma 22) en Côtes-d'Armor a été créé il y a cinq ans. Les 24 et 25 juin, il fête son anniversaire à **Planguenoual** : Cuisine, musiques, théâtre, concert, danses, balades découvertes, etc. à l'espace de la CLIC (Cuisine Libre Innovante et Collaborative). Sa présidente dresse le bilan de ces cinq années. Depuis sa création, le Cajma prend en charge les jeunes migrants considérés majeurs et de ce fait pas retenus par le conseil départemental des Côtes-d'Armor, et qui se retrouvent à la rue. *« On continue de penser que c'est une aventure extraordinaire. » « On est très fiers de ce qu'on a mis en place, le Cajma ne s'essouffle pas, au contraire. On continue à accueillir des jeunes migrants, on attire de nouveaux bénévoles, des nouvelles familles d'accueil et on a acquis une reconnaissance locale. »* En cinq ans, plus de 160 jeunes ont ainsi été accueillis, dont trente ont finalement été intégrés dans le dispositif du Département, grâce au travail du collectif pour prouver leur minorité, Soixante sont aujourd'hui autonomes. La prise en charge de ces jeunes ne serait pas possible sans la centaine de bénévoles actifs et près de 200 familles d'accueil. *« Dans un monde idéal, on voudrait que tous les jeunes migrants soient mis à l'abri, mais on sent bien que ce n'est pas pour aujourd'hui. Au contraire, on pourrait avoir encore plus besoin de nous, quand on voit que le gouvernement est tiré vers la droite sur l'immigration. Heureusement, localement on ne sent pas d'animosité envers notre association, malgré ce qu'on a pu voir à Callac. »* « On remercie le préfet, qui accepte d'étudier les dossiers de ces jeunes très motivés, notamment ceux formés dans les métiers en tension. Le précédent préfet avait ouvert les portes, aujourd'hui, les dossiers sont traités dans des délais raisonnables. » Avec l'Éducation nationale. *« Nous avons des échanges très réactifs, nos interlocuteurs sont très accueillants avec nos jeunes, certaines de leurs formations ne tiennent que par ces jeunes venus d'ailleurs. »* Les liens avec les autres associations d'aide aux migrants du département vont aussi dans

le bon sens. « *Malgré tous les efforts et les rencontres avec le conseil départemental, et une ouverture du côté des politiques, on ne voit pas de changement sur le terrain, voire plutôt un durcissement.* » « *L'arrivée massive de jeunes migrants ces derniers mois, en particulier des Tunisiens et des Égyptiens, peut expliquer ces difficultés, ça ne les justifie pas.* » Elle pointe « *l'absence de bienveillance lors des entretiens avec les jeunes, de moins en moins de réintégrations de jeunes au conseil départemental même si leur minorité est prouvée, et des preuves réelles d'utilisation illégale du contenu des smartphones de certains jeunes, avec un dossier envoyé à la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés).* » Elle regrette enfin « *la présomption de majorité quasi systématiquement appliquée par les juges pour enfants du ressort* ». Depuis janvier 2023, quatorze dossiers sur quinze ont fait l'objet d'un refus. « *Certains départements sont à plus de la moitié de dossiers acceptés, nous, on a été jusqu'à un tiers. On ne s'explique pas le durcissement actuel.* »

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/accueil-de-migrants-en-cotes-darmor-le-cajma-fete-ses-5-ans-une-aventure-extraordinaire-e6013b50-0db2-11ee-b0a0-b08373475784>

COTES D'ARMOR

Le préfet des Côtes d'Armor vient de se faire condamner par le juge des référés du Tribunal administratif de Rennes. L'Etat avait demandé un peu trop rapidement et sans respecter la procédure l'autorisation d'expulser une famille d'Albanais et ses 4 enfants d'un logement réservé aux demandeurs d'asile. Cette famille occupe toujours les lieux à Perros-Guirec malgré le rejet de leur dossier.

Le préfet des Côtes d'Armor vient de se faire **débouter par le juge des référés du tribunal administratif** de Rennes pour être allé un peu trop vite dans ses démarches d'expulsions. Un couple d'Albanais, Indrit et Pranvera, et leurs 4 enfants âgés de 2 à 11 ans résident dans un Centre d'Accueil réservé aux demandeurs d'asile (CADA) à Perros-Guirec. Cela de manière illégale. En effet, ces derniers ont reçu des décisions défavorables successives de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) en juin et octobre 2022. Pour la préfecture, Il y avait donc "*urgence*" à ce qu'ils soient expulsés de leur logement "*compte tenu du nombre de demandeurs d'asile en attente d'un hébergement*". Une mise en demeure leur avait donc été adressée le 24 avril 2023. Le hic ? La procédure était "*viciée*" d'après le Tribunal administratif. La mise en demeure reçue par courrier le 24 avril 2023 "*leur laissait un délai de quinze jours pour quitter leur hébergement*"... Or, la préfecture avait saisi le juge des référés au bout de trois jours. "*Le préfet ne peut demander l'expulsion d'un demandeur d'asile de son lieu d'hébergement qu'en cas de mise en demeure restée infructueuse*", rappelle en effet le juge des référés du tribunal administratif de Rennes dans une ordonnance en date du 12 mai 2023 qui vient d'être rendue publique.

"*La mise en demeure adressée aux époux X. d'avoir à quitter leur hébergement dans un délai de quinze jours leur a été notifiée le 24 avril 2023*", constate effectivement le magistrat. "*Par suite, dès lors qu'il ne s'est écoulé que trois jours entre cette notification et la saisine du juge (...), cette mise en demeure ne pouvait (...) être regardée comme infructueuse.*" La préfecture a été **condamnée au passage à verser 800 €** à sa famille pour ses frais de justice, si l'Aide juridictionnelle (AJ) - une aide d'Etat réservée aux justiciables les plus défavorisés pour payer leurs frais d'avocats - lui était refusée. L'avocate de la famille, arrivée en France en février 2022, estimait de son côté que la procédure était "*irrégulière*" et qu'elle "*se heurte à une contestation sérieuse*" : un de leurs jumeaux de 22 mois est suspecté d'avoir un "*problème d'ordre psychique*" et doit consulter un médecin prochainement. Les parents avaient au demeurant "*effectué de nombreuses démarches pour trouver un autre logement, sans succès*" et sont "*à la recherche de promesses d'embauche*", soulignait son conseil. Ces derniers éléments ne sont pas rentrés en compte dans la décision. Seul l'empressement des services de l'Etat est ici sanctionné.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/cotes-d-armor/lannion/expulsion-de-sans-papiers-l-etat-condamne-pour-s-etre-trop-presse-a-expulser-une-famille-2801357.html>

DOUARNENEZ

Mardi 20 juin 2023, Journée mondiale des réfugiés, Fraternité Douarnenez (Finistère), association d'aide aux migrants et réfugiés, organise un rassemblement, avec prises de parole et action symbolique, pour « **dénoncer les conditions d'accueil des réfugiés et surtout la « non-action » de l'Union européenne qui conduit à des naufrages de bateaux transportant les exilés** ». « *La mer Méditerranée, parmi d'autres, est devenue un véritable cimetière humain depuis quelque temps déjà. Une honte quand on connaît les milliards d'euros investis dans la « police européenne » Frontex.* » Selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés, cette Journée mondiale « *met en lumière la persévérance et le courage des personnes qui ont été contraintes de fuir leur pays d'origine pour échapper au conflit ou à la persécution. Elle est l'occasion de favoriser une meilleure compréhension et une plus grande empathie sur le sort des réfugiés et de faire connaître leur résilience alors qu'ils démarrent une nouvelle vie* ».

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/douarnenez-29100/douarnenez-un-rassemblement-mardi-20-juin-pour-denoncer-les-conditions-daccueil-des-refugies-2d2ea820-0eb5-11ee-ac50-49f0bebc2afc>

ISERE

Un **agent de la préfecture de l'Isère et cinq complices** présumés ont été **placés en détention**, a annoncé lundi 19 juin 2023 le parquet de Lyon. "Un agent [...] affecté au bureau du droit du séjour générerait la production et la délivrance indue de titres de séjour, prenant ensuite le soin d'effacer les fonds des dossiers créés pour ne laisser aucune trace", a indiqué le parquet. "Depuis 2020, plus de 250 titres de séjours avaient ainsi été édités, la plupart des bénéficiaires étant des algériens ou tunisiens". "Le tarif pouvait atteindre 35 000 euros pour une carte de résident de 10 ans et le montant des gains générés par ce trafic" peut être évalué "à plus de sept millions d'euros", détaille encore le parquet de Lyon. L'agent de la préfecture "travaillait en étroite collaboration avec deux réseaux" de malfaiteurs "installés dans la région grenobloise", qui "géraient le recrutement des clients, assuraient le suivi des commandes et recevaient les paiements, dont ils rétrocédaient une partie de l'argent". Ils auraient engrangé 7 millions d'euros. Lors des perquisitions le 6 juin 2023, pendant lesquelles 12 personnes ont été interpellées, plus de 300 000 euros en espèces, plus de 400 000 euros sur des comptes bancaires ainsi que six véhicules évalués à plus de 175 000 euros ont été saisis. À l'issue de cette opération, sept personnes ont été mises en examen, toutes placées en détention provisoire sauf une, sous contrôle judiciaire. L'enquête a été dressée par la préfecture de l'Isère au parquet de Grenoble en octobre 2022. Ce dernier l'a confiée à l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM), à la Brigade mobile de recherche de l'Isère et celle zonale du Rhône ainsi qu'au Groupe interministériel de recherche (GIR) de l'Isère. Une information judiciaire a été ouverte en janvier 2023, notamment pour fourniture frauduleuse de documents administratifs par un chargé de mission de service public et blanchiment en bande organisée.

LA ROCHE-SUR-YON

A La Roche-sur-Yon (Vendée), le centre d'Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (Agir85) suit les personnes venant d'obtenir le statut de réfugié. Suivie par une salariée auprès de l'association pour le logement solidaire Soliha, une somalienne et sa fille de huit mois, arrivées en juillet 2022, est en quête d'un logement. « *D'abord, il a fallu régler la question des ressources : faire le point sur les aides auxquelles elle pouvait avoir droit*, détaille-t-elle au préfet de la Vendée, venu visiter la structure, à l'occasion de la journée mondiale des réfugiés. *Maintenant, on se penche sur la question du logement et lorsqu'elle maîtrisera suffisamment le français, elle rencontrera ma collègue qui l'accompagnera vers l'emploi.* »

Ouvert depuis le 10 janvier 2023, le centre accompagne vers le logement et l'emploi les réfugiés basés en Vendée. Aujourd'hui, 100 adultes et 38 enfants sont pris en charge par les cinq salariés intervenant auprès de la structure. Déployé dans 27 départements, le programme vise à offrir un accompagnement global des personnes à qui l'asile est accordé. « *À terme, le centre sera chargé de suivre 300 réfugiés*, indique le préfet de la Vendée. **Nous comptons 1 000 demandeurs d'asile**

dans les dispositifs d'accueil vendéens, **environ 30 % d'entre eux deviendront des réfugiés** après examen de leur demande. Nous avons le devoir de les intégrer et nous avons le devoir de renvoyer les personnes déboutées du droit d'asile. » En moyenne, 300 procédures OQTF sont lancées chaque année.

Basé sur le principe de complémentarité, le centre regroupe différentes structures. Dans les bureaux, on peut ainsi croiser des membres de la Fondation agir contre l'exclusion (Face), de l'association Soliha, du centre de formation professionnel Presqu'île ou de l'organisme Retravailler dans l'Ouest. L'objectif : offrir un suivi global. « **La mission d'Agir est de mobiliser et mettre en relation les acteurs du territoire pour répondre au mieux aux attentes des réfugiés** », explique le directeur général de SOS Solidarité, groupe chargé de déployer le programme Agir en Vendée.

Originaires de Somalie, du Soudan, d'Afghanistan, d'Érythrée ou encore de Colombie, les réfugiés qui poussent la porte ne parlent pas toujours français. Un somalien assiste au rendez-vous en sa qualité d'interprète. Naturalisé Français il y a trois ans, il a quitté la Somalie en 2008 : « *J'ai demandé l'asile en Vendée, j'ai appris le français puis j'ai travaillé dans la manutention avant de suivre une formation afin de devenir réceptionniste dans un hôtel* ».

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/a-la-roche-sur-yon-une-nouvelle-structure-accompagne-les-refugies-du-logement-a-lemploi-b2e0fa80-0f51-11ee-abf6-2faefa8435a8>

LOON-PLAGE

Plusieurs mois après une série de fusillades qui ont fait 3 morts et une vingtaine de blessés dans le camp pour migrants de Loon-Plage (Nord) depuis début 2022 (voir lettre précédentes), **13 passeurs présumés ont été interpellés**. D'origine irakienne, ils ont tous été placés en Centre de rétention administrative (CRA). Lors d'une opération policière menée par la police judiciaire de Lille et la police aux frontières (PAF) "*trois fusils, un pistolet automatique, plus de 340 munitions, trois chargeurs de kalachnikovs et cinq grenades défensives*" ont été retrouvés sous terre, dans ce camp situé à Grande-Synthe, commune voisine de Loon-Plage. Une information judiciaire a été ouverte par la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Lille pour "*infraction à la législation sur les armes*" et "*association de malfaiteurs*". Pour la secrétaire générale de l'association Salam, qui était présente sur les lieux. "Il y a des querelles de pouvoir, de territoire... Mais, pour nous, ce ne sont pas des règlements de comptes entre migrants lambda car il n'y a pas d'hostilité entre les communautés. On le voit bien sur le terrain : tout le monde se mélange. Les conflits, c'est entre les passeurs."

MARSEILLE

L'association **SOS Méditerranée**, qui vient en aide aux migrants naufragés au large des côtes de la Méditerranée, organise le 24 juin 2023 un **grand concert solidaire** à Marseille. Une dizaine d'artistes solidaires de SOS Méditerranée a accepté de se produire lors d'un concert au bénéfice de l'association. "*L'objectif est de rassembler 10.000 personnes dans le public, puisque le défi qu'on s'est lancé, c'est de récolter 150.000€, soit une semaine d'opérations en mer pour l'association*", précise sa porte-parole. "*Concrètement, cette somme correspond au financement des opérations avec l'Ocean Viking, notre navire, dont le fioul, des gilets de sauvetage, des rations alimentaires distribuées à bord pour les personnes secourues.*" Les places coûtent entre 15€ et 25€. La totalité de la billetterie sera reversée à SOS Méditerranée. "*Les coûts de nos opérations ont explosé depuis 2022 avec l'augmentation du prix du carburant et en parallèle, une baisse des dons pour toutes les associations. C'est pour cela que nous avons besoin de cet élan de solidarité pour nous aider.*" Depuis 2016, date de sa création, SOS Méditerranée a secouru 37 641 personnes en mer. **Une journée de sauvetage coûte 24.000€.**

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/bouches-du-rhone/marseille/sos-mediterranee-organise-un-concert-solidaire-a-marseille-pour-sauver-des-vies-en-mer-2801672.html>

MAYOTTE – L'HISTOIRE DONT ON NE PARLE PLUS

19 juin 2023 - Dès 7h du matin lundi, 80 gendarmes ont été déployés dans le bidonville de Barakani, sur la commune de Koungou, au nord-est de Mayotte. Peu de temps après, les tractopelles sont entrées en action pour détruire les dernières cases en tôle encore debout. Ce quartier informel, composé à l'origine de 80 habitations précaires selon la préfecture, n'en comptait plus qu'une dizaine lundi matin. Dans ce bidonville, *"tout a été démonté par les habitants eux-mêmes. Souvent, ils veulent récupérer les matériaux car ils coûtent très cher ici"*. Restent des amas de tôles, des résidus de bois et des bassines en plastique ou autres ustensiles de cuisine. Il a fallu *"tout déblayer avant de commencer à détruire les cases restantes"*, selon la chargée de la résorption de l'habitat insalubre à la préfecture de l'île. Le chantier devrait durer jusqu'à mercredi 21 juin 2023. 20 familles vivaient dans ce quartier de Barakani installé sur une colline surplombant la mer. Alors que les **"deux tiers étaient en situation régulière, aucune n'a été relogée"**. *"Les gens sont partis très vite"*. *"Nous étions en contact avec deux familles ayant déposé des recours mais elles ont refusé les propositions de relogement"*. Le 9 juin, la justice administrative avait rejeté le recours de ces habitants, arguant que des solutions de relogement avait été proposé par les autorités.

Reste que la majorité des personnes vivant dans les bidonvilles de Mayotte ne donnent pas suite aux propositions de l'État. Les logements mis à leur disposition sont souvent trop éloignés de leurs habitudes, notamment des écoles des enfants. Beaucoup ont trouvé refuge dans des restaurants, chez des amis ou n'ont d'autres solutions que de dormir dehors. Entre 150 à 200 migrants sont renvoyés tous les deux jours dans leur pays.

Un demi-millier de policiers et gendarmes français ont été mobilisés pour l'occasion. Un premier contingent a quitté les lieux. Mais selon le préfet de l'île, plus de 400 forces de l'ordre supplémentaires sont toujours à Mayotte. *"Quatre escadrons de gendarmes mais également la CRS8 et des renforts au sein de la police aux frontières ont pris la relève des renforts qui viennent de partir"*. La préfecture a déposé **sept autres arrêtés pour la démolition de quartiers informels**, notamment en Petite-Terre et à Hamouro. *"Nous sommes sollicités de plus en plus par les maires, donc on travaille sur de nouveaux périmètres"*, a ajouté le préfet. L'opération Wuambushu est dénoncée par des associations comme "brutale", "anti-pauvres" et violant les droits des migrants, mais elle est soutenue par les élus et de nombreux Mahorais.

16 juin - La Cour suprême de l'Union des **Comores** a déclaré irrecevable la requête du porte-parole de l'opposition, qui avait demandé à celle-ci de déclarer inconstitutionnel l'accord signé en 2019 entre la France et les Comores qui visait *"à promouvoir les migrations légales"* et qu'elle reconnaisse le président *« coupable de haute trahison et qu'elle le destitue des fonctions de président de l'Union des Comores »*.

15 juin - Le déplacement du ministre de l'intérieur et son délégué à Mayotte aura semblé-t-il lieu les 24 et 25 juin 2023, bien que le ministère n'ait pas confirmé cette information. Selon un média réunionnais, *"une réunion interministérielle confidentielle s'est tenue le 8 juin dernier pour acter de la **prolongation de l'opération Wuambushu** qui devait durer initialement trois mois. Lors de ce point, il a été décidé que **l'intensification de l'action des forces de polices et de gendarmerie dans le 101 e département français serait maintenue jusqu'au mois de juillet, à savoir un mois supplémentaire. La présence des 500 policiers et gendarmes devrait être maintenue durant cette période.**"*

14 juin - L'opération de police « Wuambushu » déclenchée à Mayotte contre les personnes en situation irrégulière n'est qu'une loupe de ce qu'il s'y passe habituellement. Elle ne fait que scinder et opposer des parties de la population entre elles, estiment, dans une tribune au « Monde », dix avocates et avocats après une mission sur place.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7009>

NANTES

Deux enfants soudanaises de 9 et 17 ans, qui attendaient le feu vert de l'ambassade pour rejoindre leur mère réfugiée en France, sont bloquées au Soudan parce que les autorités françaises refusent de leur délivrer les laissez-passer nécessaires. **Leurs passeports**, qui se trouvaient à l'ambassade de France à Khartoum en attente de l'apposition d'un visa, **ont été détruits par les services consulaires français** dans le cadre d'une mesure générale au moment de la fermeture de l'ambassade au début du conflit au Soudan. Ces enfants, accompagnées par leur grand-mère et tantes, sont actuellement **bloquées à la frontière** faute de disposer d'un passeport, face à la police égyptienne qui ne veut rien entendre ! Il suffirait que la France leur délivre des laissez-passer pour qu'elles puissent rejoindre leur mère. Mais la France préfère les laisser à la frontière dans des conditions humanitaires et sécuritaires dangereuses. **Le Tribunal administratif de Nantes** dans la décision rendue jeudi 125 juin 2023 a enjoint « *au ministre de l'intérieur et des outre-mer de délivrer un laissez-passer aux jeunes en vue de leur entrée en France et de prendre toute mesure pour remettre de manière effective aux intéressées ces documents, dans un délai de 72 heures à compter de la notification de la présente ordonnance* ». L'histoire n'est pas pour autant terminée car il va leur falloir passer la frontière égyptienne où sont exigés visas et passeports valides. De surcroît le juge n'a pas ordonné la délivrance des laissez-passer aux adultes accompagnantes (la grand-mère et la tante), ce qui signifie que les jeunes filles devront affronter seules la traversée de la frontière et la suite de leur voyage pour retrouver leur mère.

<https://www.gisti.org/spip.php?article7035>

PARIS

Le parking des Acacias, dans le 17^e arrondissement de Paris, qui hébergeait environ 90 migrants, uniquement des femmes seules, des couples et des familles, **ferme ses portes** samedi 17 juin 2023. L'association Utopia 56, gestionnaire du lieu, l'a annoncé dans un communiqué de presse : *"Aucune solution de remplacement n'a été trouvée pour poursuivre le projet et à partir du 18 juin, la majorité des familles, environ 120 personnes par soir, que nous rencontrerons resteront sans solution pour la nuit"*. Ouvert en novembre 2022, le parking situé à quelques pas de l'Arc de Triomphe, a offert un toit à 2 155 personnes, notamment pendant l'hiver. Les exilés qui y ont trouvé refuge venaient principalement d'Afrique de l'Ouest, du Maghreb mais aussi du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud. Équipé de tentes et de matelas, d'une petite cuisine, de l'électricité, de sanitaires et d'un espace pour enfants, le lieu restait fermé la journée et accueillait chaque soir les migrants. *"Globalement, ça a été une bonne surprise. Les familles se sont emparées du lieu et s'y sentaient vraiment bien. Il y avait beaucoup de solidarité. Les familles ont créé du lien entre elles"*. Le parking était prêté par son propriétaire, mais ce dernier avait prévu de récupérer son bien en juin pour y faire des travaux. *"Le lieu restait vide, le temps que le propriétaire demande les permis de travaux. Nous sommes donc intervenus sur ce temps où le lieu était inexploité"*. Désormais, Utopia 56 s'inquiète de voir repartir une centaine de personnes à la rue, dont des femmes seules, des couples et des familles avec des enfants en bas âge. *"Ce sont des gens qui n'ont nulle part où aller. On n'a même plus de stock suffisant pour fournir des tentes à tout le monde"*. Difficile pour ces familles d'imaginer pouvoir compter sur le dispositif d'hébergement d'urgence totalement saturé à Paris. Avec l'approche de la Coupe du monde de rugby, en septembre 2023, et des JO 2024 à Paris, certains hôteliers se sont retirés du dispositif d'hébergement d'urgence du 115, aggravant la pénurie de chambres. Pour la seule année 2022, le Samu social a perdu 5 200 nuitées sur 55 000 disponibles. **Utopia 56 en appelle à la solidarité de l'État** pour éviter que les migrants des Acacias ne retournent à la rue.

Mardi 20 juin 2023, vers 20h, les 450 exilés **avaient quitté l'école désaffectée du 16^{ème}** qu'ils occupaient depuis 77 jours pour cette place en face **du Conseil d'État**. En trois minutes, des centaines de tentes rouges, vertes et bleues y ont été déployées, par les exilés eux-mêmes et une centaine de militants associatifs. Objectif : alerter les autorités sur le sort de ces jeunes migrants qui, n'ayant pas été reconnus mineurs par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), réclamaient une mise à l'abri

de la part de l'État. "On va déjà rester là toute la nuit. C'est envisageable d'occuper la place jusqu'au 30 juin", a indiqué une bénévole au sein de l'association Les midis du mie, au début de la mobilisation. "On est abandonnés par la France. On n'a pas d'autres choix que de manifester pour montrer ce qu'on vit", a déclaré un Guinéen. Cette opération a été organisée par les associations Utopia 56, Les midis du mie, Tara et Timmy, après une audience du tribunal judiciaire du 12 juin 2023 relative à l'expulsion de ces migrants. Le délibéré a été fixé au 30 juin 2023. Utopia 56 a contesté cette date : "On s'attendait à une réponse dans la semaine. Or on est plus de 700 à l'intérieur [de l'école]. Ça devient une cocotte-minute, ça devient ingérable. Si on ne fait rien, il va se passer un drame." "Malgré l'urgence de la situation, malgré la menace de groupuscules d'extrême-droite, une demande d'évacuation sanitaire par l'Agence régionale de santé (ARS) et plus d'une trentaine d'alertes faites aux institutions, ni le gouvernement, ni la préfecture d'Île-de-France, ni la mairie de Paris n'ont répondu aux appels au secours de ces jeunes". Aux alentours de 21h, **en réponse à la mise en place d'une nasse policière** autour de la place, une **chaîne de solidarité** s'est formée autour des jeunes aux appels de "Liberté, Égalité". L'évacuation était ordonnée par la préfecture de police de Paris. Très rapidement, un important dispositif policier s'est mis en place. Tout au long de la soirée, les forces de l'ordre mobilisées en nombre ont procédé au **démontage des tentes, une par une**. Les violences n'ont cessé de s'enchaîner contre ces participants pacifiques : des jeunes isolés ont été **frappés et traînés sur le sol**, des bénévoles ont été **étranglés et aspergés de gaz lacrymogène**, des avocats et députés ont été **violents et poussés à terre**. De nombreux policiers ont été entendus prononcer une dialectique d'extrême-droite : « qu'ils rentrent chez eux », « Prenez-les chez vous ». Les **numéros d'identification RIO de bon nombre de fonctionnaires n'étaient pas visibles**. Au cours de la soirée, la préfecture de police a **interpellé une trentaine de jeunes et une dizaine de bénévoles sans motif**. Une grande majorité a finalement été libérée dans la nuit sans aucune poursuite.

Des jeunes présents sur la place ont également fait des malaises. Une heure et demi plus tard, peu après 1h00 du matin, la police encadrait le départ des derniers militants et manifestants dans les rues alentour, alors que la station métro Palais-Royal était fermée au public. "Devant ce lieu 'garant des droits et de libertés' la seule réponse donnée est l'indignité", a déploré Utopia 56. "Après des scènes de violences inouïes", la totalité des occupants ont été laissés "sans solutions". "Au moins trois d'entre eux sont partis avec les pompiers. Les autres ont été poussés à l'errance dans les rues de Paris". À 5h du matin, certains ont trouvé refuge dans un parc, où ils ont dormi à même le sol, sans tente ni couverture. Pour finalement se faire expulser 1h30 plus tard, indique encore l'association. "À la violence de la police s'ajoute celle d'une nouvelle errance." **Les six jeunes hospitalisés vont mieux** et nos avocats suivent la situation des personnes toujours en garde à vue. Les associations franciliennes dénoncent régulièrement **le sort réservé aux jeunes migrants** dont la minorité n'a pas été reconnue, ou en attente d'une décision. Cet hiver, à Paris, nombre d'entre eux ont été **victimes du démantèlement systématique** - sans solution de relogement - de leurs campements de fortune. Certains adolescents ont fait le choix de ne plus prendre de tente et de ne plus rester avec les autres. "Trop visible", avait-il dit, encore choqué d'avoir été brutalement réveillé par les forces de l'ordre. "On a effectivement des jeunes qui, lassés de se faire saisir leurs couvertures et leurs tentes, n'en demandent plus", selon une bénévole d'Utopia 56. "La situation est vraiment dramatique [...] Chaque mini-camp installé sur un bout de trottoir, ou sous un pont a une existence de moins de 72h quand il est repéré par la police". Ce "non-accueil" affecte considérablement les jeunes exilés en recours devant la justice, livrés à eux-mêmes. "L'errance à laquelle ils sont poussés" accentuent les "troubles psychiques préexistants tout en favorisant l'apparition de nouveaux troubles", affirme un rapport de Médecins sans frontières (MSF) et du Comede, publié en novembre 2021. "Humeur triste, anxiété, troubles du sommeil et de la concentration, sentiment d'impossibilité à faire face" ou profonde dépression ... La liste des symptômes de leur désespoir est longue.

Les **députés** de La France insoumise qui ont **réclamé** jeudi 22 juin 2023 à l'**Assemblée nationale** "une mise à l'abri d'urgence". "On est en contact avec ces jeunes. Ils ont passé la nuit hier

(mercredi soir) dans un parc" à Montreuil, en Seine-Saint-Denis. "On demande expressément l'ouverture au minimum de gymnases ou au minimum que quelqu'un prenne ses responsabilités", a plaidé l'association de soutien aux mineurs isolés étrangers "les Midis du MIE". "On s'en fout que ce soit la préfecture de région ou la mairie de Paris, mais que quelqu'un le fasse, tout de suite", a-t-elle insisté, lors d'un point presse organisé à l'Assemblée avec des députés insoumis et la communiste Elsa Faucillon. "On est inquiets sur la réalité de ce qu'il va leur arriver dehors", a souligné l'organisation Utopia 56, en mentionnant des "menaces de l'extrême droite". Les députés LFI ont fustigé un "déchaînement de violences" durant cette opération d'évacuation. Plusieurs élus insoumis étaient présents sur place ce soir-là. Les "associations et les jeunes ont pris la décision de ne pas retourner" dans cette école. "Un huissier est venu attester notre départ", ont annoncé les associations mercredi, indiquant leur intention de saisir la Défenseure des Droits et de réfléchir à des plaintes au pénal.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/que-vont-devenir-les-jeunes-migrants-evacues-du-palais-royal-associations-et-politiques-demandent-leur-mise-a-l-abri-d-urgence-2801006.html>

QUEND - SOMME

Tôt dans la matinée du jeudi 22 juin 2023, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez a été informé qu'une embarcation se trouvait en difficulté au large de Quend plage dans la Somme. Le navire a pu ainsi récupérer 24 migrants qui se trouvaient à bord. Les naufragés ont été déposés au port de Boulogne dans le Pas-de-Calais, où ils ont été pris en charge par les pompiers et la police aux frontières. Avec la météo clémente. Pour preuve : près de 2 500 migrants ont rejoint les côtes anglaises en une semaine à peine, entre le dimanche 11 et le samedi 17 juin 2023. La présence policière s'étant intensifiée dans le Calaisis, certaines tentatives s'effectuent désormais depuis le littoral picard alors que les risques sont plus élevés.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/somme/24-migrants-secourus-au-large-de-quend-dans-la-somme-2801666.html>

SAINT-BREVIN

"À chaque fois que c'est judiciairement possible", La maire de Saint-Brevin portera plainte. Elle est la cible d'intimidations de la part de l'extrême droite depuis des mois, tout comme son prédécesseur Yannick Morez. La première plainte fait suite à un courrier envoyé à la mairie de Saint-Brevin et **signé d'un faux nom** qui contenait des propos injurieux envers Yannick Morez et elle-même. La seconde plainte vise le **site d'extrême droite « Riposte laïque »** la décrivant comme une élue "pro-migrants" et une "femme dangereuse pour Saint-Brevin". Initialement publié en février, le texte avait été republié le jour de l'annonce de la démission de Yannick Morez. Ces deux premières plaintes ont été déposées alors qu'elle était encore maire par intérim de Saint-Brevin, après la démission de son prédécesseur, le 9 mai 2023. Il avait été visé lui-même par des menaces et des violences venues de l'extrême droite. La troisième plainte de l'édile a été déposée le 15 juin 2023 contre le **Collectif de préservation de la Pierre Attelée**, composé de riverains opposés au transfert d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) sur la commune, pour des propos publiés sur leur page Facebook. Dans cette publication, le collectif publie la copie d'un courrier demandant à être reçu en mairie assorti du commentaire suivant : "Quand on pense ce qui vient de se passer à Annecy, n'importe quelle femme ou maman normalement constituée aurait stoppé direct le projet de Cada dans son école". La quatrième plainte, qui n'est pas encore déposée, concerne **à nouveau le site Riposte Laïque**, pour un nouvel article "contenant des propos injurieux et ouvrant la porte à des commentaires dégradants et menaçants", précise l'élue. Je dénonce cette façon de faire pression sur les l'élue. L'édile confie également avoir reçu ce week-end dans sa boîte aux lettres un tract "faisant des amalgames odieux entre Saint-Brevin, Annecy et des faits divers abominables", un document distribué selon elle à d'autres élus de la commune et pour lequel elle ne portera pas plainte. "Il faut couper court à ces intimidations et à ces incitations à la haine et à la violence et arrêter de faire des gens des cibles", a déclaré la Maire.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire/loire-atlantique/nantes/menaces-contre-la-maire-de-saint-brevin->

SAINT-LYS – HAUTE GARONNE

Le **centre de préparation au retour** avait soulevé la polémique en Gascogne toulousaine car le maire socialistes de Saint-Lys et une partie des 10.000 habitants ne souhaitaient pas l'installation imposée par l'Etat de ce centre **à la place d'une ancienne maison de retraite** (L' Ehpad "**La joie de vivre**). Plusieurs manifestations ont été organisées au début de l'année 2023. Finalement, il ouvrira bien à la rentrée. Les premières arrivées des familles sont prévues pour septembre 2023. Il s'agit bien d'un centre de préparation au retour (CPAR). Il pourra héberger une trentaine de familles, soit 120 personnes maximum. Le CPAR est **un lieu de transit pour migrants ayant épuisé leur droit au séjour** en France, et qui participent volontairement à ce programme d'aide au retour dans leur pays. Il ne s'agit pas d'un centre de rétention, les familles peuvent aller et venir comme bon leur semblent. Elles resteront en moyenne 38 jours avant de partir.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/le-centre-de-preparation-au-retour-pour-migrants-ouvrira-en-septembre-a-l-ouest-de-toulouse-7134103>

STRASBOURG

Le jeudi 15 juin 2023, la Maire de Strasbourg et co-présidente de l'ANVITA, , le Maire de Fontenay-sous-Bois, , la co-présidente de l'Union des Étudiants Exilés, et la déléguée générale d'Emmaüs Europe, ont formulé des recommandations aux institutions européennes à travers un manifeste **« Pour des politiques européennes fondées sur les droits et l'accueil digne »**, en présence de plus de 150 organisations et collectivités territoriales européennes, à Strasbourg. **Construire des politiques d'accueil, protéger les personnes, respecter les droits pour toutes et tous et co-construire avec les personnes concernées** sont les 4 grandes recommandations que porte cette coalition d'acteurs. *« Il faut sortir du prisme sécuritaire pour penser des politiques publiques de l'accueil. La migration n'est pas une question de sécurité nationale mais une question de droits humains »*, affirme la Maire de Strasbourg. *« Les personnes exilées, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile sont de vrais experts sur les politiques d'accueil, les uns par le vécu, les autres par le fait d'être en première ligne de l'accueil »* ajoute la co-présidente de l'Union des Étudiants Exilés.

<https://www.anvita.fr/assets/Uploads/4.-Manifeste-x150.pdf>

STRASBOURG

Plusieurs parents d'élèves à Strasbourg ont occupé, à l'occasion de la **journée mondiale des réfugiés**, mardi soir 20 juin 2023 l'établissement pendant quelques heures pour mettre à l'abri symboliquement une famille à la rue de leur école : **une petite fille de sept ans, sa maman et sa grand-mère arrivées d'Albanie** il y a six ans et sous le coup d'une obligation de quitter le territoire depuis quatre mois. Ils avaient préparé les banderoles, les matelas et le repas du soir. *"En attendant que ma situation soit étudiée à nouveau, on reste à la gare le soir et je n'en peux plus. Ma fille est très fatiguée, elle n'a même plus envie de retourner à l'école en ce moment"* explique la mère de famille. Une situation insupportable pour les parents qui, après avoir organisé un goûter solidaire il y a quelques semaines et envoyé plusieurs courriers à la mairie, ont décidé de mener cette action à l'image de la déléguée des parents d'élèves : *"On intervient parce qu'on est touchés. C'est une élève de notre école qui est intégrée, qui parle le français, qui est là depuis qu'elle a 18 mois, forcément on s'identifie. On ne peut pas accepter qu'aucune solution ne soit trouvée."* Finalement au bout de quelques heures d'occupation, **l'adjointe en charge de la ville inclusive, s'est engagée à loger la famille au moins jusqu'aux vacances d'été.** *"Après on avisera. On espère que d'ici là la situation de cette famille sera régularisée"* a dit l'élue. Les parents ont donc quitté l'école vendredi soir vers 22 heures. *"Mais nous continuons à être solidaires avec cette famille. Nous envisageons maintenant une cagnotte pour de futures nuits d'hôtel ou pour payer des frais d'avocats"* a conclu l'une des mamans d'élèves.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/strasbourg-des-parents-d-eleves-occupent-une-ecole-pour-mettre-a-l-abri-une-page20>

Les **personnes sans-abri** qui occupaient les tentes de la place de l'Etoile à Strasbourg ont **été évacuées** ce matin, "*dans le calme*", selon la préfecture du Bas-Rhin. **Un hébergement dans un gymnase leur a été proposé**, et "*une évaluation de la situation des personnes sera réalisée pour permettre une prise en charge adaptée*", précise le communiqué des services de l'Etat. Cette évacuation fait suite **à la décision du tribunal administratif**, qui a répondu favorablement, il y a huit jours, à la demande de la mairie de Strasbourg.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/strasbourg-le-campement-de-la-place-de-l-etoile-evacue-9807085>

VANNES

Un nouveau collectif, qui réunit neuf associations morbihannaises, va organiser deux animations, dès lundi 19 juin 2023, afin de sensibiliser au parcours des migrants. Constitué il y a un mois, un nouveau collectif qui rassemble Amnesty International, l'association France Palestine Solidarité, Attac, le CCFD Terre Solidaire, la Cimade, Emmaüs, La Ligue des droits de l'Homme, le Réseau éducation sans frontière et SOS Méditerranée, va organiser ses premières animations de sensibilisation à partir du lundi 19 juin 2023, à Vannes, avec la projection d'un film. « Chaque association agit à sa façon, mais nous avons le même regard, précise le CCFD Terre Solidaire. Nous souhaitons sensibiliser le public au parcours difficile des migrants et des réfugiés. Il y a les profiteurs le long du chemin, on sait ce qu'il se passe en mer... Nous voulons aussi sensibiliser à l'accueil et aux complexités administratives et juridiques qui sont un parcours du combattant pour ces personnes. » La Cimade précise : « Ils quittent leur pays pour de vraies raisons : guerres, famines, climat... » Dans les difficultés constatées aujourd'hui, la Cimade cite la dématérialisation : « Nous rencontrons beaucoup de personnes qui sont bloquées parce qu'il n'y a plus d'interlocuteurs au niveau administratif. Elles attendent un titre mais il n'y a pas de réponse. » L'association remarque que les régularisations par le travail ou pour raisons familiales sont désormais **plus problématiques** et que les obligations de quitter le territoire sont de plus en plus nombreuses. « Parfois, en fin de permanence, un jeune homme ou une jeune fille débarque, mineur(e), perdu(e). Il ou elle nous demande : "J'ai seize ans, je fais quoi ?" » Afin d'informer et de sensibiliser le public, le collectif organise deux animations. Tout d'abord, un ciné débat est programmé le lundi 19 juin 2023: *Tori et Lokita*, un film de Jean-Pierre et Luc Dardenne. La projection sera suivie d'un débat durant lequel chaque association répondra aux questions selon ses compétences. Puis, une rencontre des associations sera organisée le samedi 24 juin, de 15 h à 18 h, l'occasion de toucher et de sensibiliser un large public.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/vannes-un-nouveau-collectif-organise-des-animations-autour-du-parcours-des-migrants-9cd1d300-0ac3-11ee-8465-47ca48f5c6e5>

MANCHE

NAUFRAGE DE NOVEMBRE 2021

La ministre britannique de l'Intérieur a reçu jeudi 15 juin 2023 son homologue français pour évoquer leur **coopération face à aux traversées illégales de la Manche**. Le gouvernement britannique accuse régulièrement **la France de ne pas en faire assez pour lutter contre les traversées** clandestines de la Manche. Pour le ministère de l'Intérieur, c'est la France qui fournit l'essentiel de l'effort dans la lutte contre les traversées clandestines. Gérald Darmanin rejette les reproches britanniques. "*Nous tenons la frontière pour les Britanniques. Donc, on devrait plutôt avoir des remerciements que des reproches*". "*Si les gens veulent aller au Royaume-Uni, c'est qu'il y a des raisons. Et c'est parce qu'il n'y a pas de voie d'accès légale pour aller au Royaume-Uni [...] que les gens prennent des risques et des bateaux*". "*Au Royaume-Uni, il y a des gens qui embauchent des*

étrangers en situation irrégulière. Ce qui fait qu'il y a une pompe aspirante. Nous comprenons les difficultés britanniques, mais [Londres] doit aussi comprendre qu'il faut tisser un lien entre le Royaume-Uni et l'Union européenne." Le ministre rejette l'idée d'un accord uniquement franco-britannique sur les retours de migrants expulsés du sol anglais. Il émet également des doutes au sujet du projet britannique de délocaliser son système de demande d'asile au Rwanda – projet pour l'instant suspendu à la justice européenne. *"Ce pays tiers sûr qui est une forme de volonté de décentraliser la question migratoire nous paraît complexe à mettre en place, coûteuse sur le plan budgétaire et nous paraît contre à la CEDH (Convention européenne des droits de l'homme)".* Les traversées de la Manche depuis le début 2023 sont légèrement en baisse par rapport à l'année dernière. Londres a recensé un peu moins de 8 000 arrivées sur son sol depuis le début de l'année, contre environ 10 000 l'année dernière à la même période.

MÉDITERRANÉE

ONG SOS MEDITERRANEE

"La Méditerranée centrale est un tombeau à ciel ouvert", selon l'ONG SOS Méditerranée. Le naufrage d'un bateau transportant plusieurs centaines de migrants qui s'est produit la semaine dernière au large de la Grèce (voir ci-dessous à : Grèce) est sans doute l'un des plus meurtriers de ce début de siècle. Comment un tel drame a-t-il pu arriver et, surtout, peut-il se produire de nouveau ? Le président de l'ONG SOS Méditerranée France, dénonce le "manque criant de moyens de sauvetage en Méditerranée centrale" où le nombre de traversées ne cesse d'augmenter.

<https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/invit%C3%A9-du-jour/20230619-fran%C3%A7ois-thomas-sos-m%C3%A9diterran%C3%A9e-la-m%C3%A9diterran%C3%A9e-centrale-est-un-tombeau-%C3%A0-ciel-ouvert>

ALARM PHONE

Depuis 2014, les militants du réseau Alarm Phone se relaient 24h/24 pour signaler aux garde-côtes les bateaux de migrants en difficulté en Méditerranée ou dans la Manche. Créé par des militants de l'organisation No border en 2014, un an après le terrible naufrage de Lampedusa qui a fait 366 morts, le réseau Alarm Phone assure une permanence téléphonique (au **0033 4 86 51 71 61**) 7j/7, 24h/24h pour **réceptionner les appels de détresse des bateaux en difficulté en mer Méditerranée, et depuis 2022 dans la Manche.** À Paris, l'antenne regroupe cinq personnes. Mais le réseau compte au total quelque 200 membres répartis à Marseille, Tunis, Berlin ou encore Palerme. Environ la moitié participent régulièrement aux permanences. Depuis sa création, Alarm Phone dit **avoir aidé plus de 5 000 bateaux en détresse** de la Méditerranée orientale à la Manche, en passant par la Méditerranée centrale, son passage le plus **meurtrier en raison** de sa longueur **et du manque de navires humanitaires**. Les militants se relaient lors de permanences de quatre à huit heures, au moins une fois par semaine. Beaucoup travaillent de chez eux, mais ils ne sont jamais seuls. *"Il y a des permanences où il ne se passe rien et d'autres où l'on reçoit des appels, soit de personnes en détresse depuis un téléphone satellite, soit de la part de familles qui sont inquiètes parce qu'elles n'ont plus de nouvelles d'un proche. Tout l'enjeu de ces appels est de localiser ces personnes"*. Dans cette organisation, qui se réunit une fois par an dans une sorte d'assemblée générale, **il n'y a pas de hiérarchie verticale** ni de formation classique pour les nouveaux arrivants. Les bénévoles apprennent les rudiments sur le terrain. *"On apprend à répondre au téléphone, à reconnaître les différentes routes maritimes, à décrypter la météo et les coordonnées GPS de l'embarcation. Il faut comprendre comment fonctionnent les vagues et le vent, par exemple"*. Une autre militante d'Alarm Phone depuis septembre 2021, dit aussi avoir beaucoup appris de ces appels de détresse, notamment l'importance de rassurer les passagers en attendant une éventuelle arrivée des garde-côtes. *"Il faut essayer d'être une voix à l'autre bout du téléphone, on leur dit qu'on les rappellera régulièrement, et on donne des petits conseils comme de ne pas s'agiter dans le bateau pour ne pas le faire chavirer"*. Depuis

page22

quelques années, le réseau Alarm Phone, dont le budget représenterait plusieurs milliers d'euros chaque année grâce aux dons privés, s'est doté d'outils informatiques pour améliorer sa détection des navires en difficulté. *"Il y a un certain nombre d'outils qui sont coûteux, des abonnements à des applications comme les systèmes de transfert d'appels. On peut aussi ajouter à distance du crédit au téléphone satellite de la personne qui nous appelle. On utilise aussi Vessel Finder, Marine Traffic, et Windy [sites internet de localisation des navires]."* Une fois l'embarcation localisée par Alarm Phone, **le collectif prévient les garde-côtes** du pays responsable de la zone maritime (selon la convention de Hambourg de 1979). *"On a notre propre système de cartes qui permet de déterminer de quel pays chaque situation relève"*. Pour maximiser les chances de sauvetage, les militants mettent toujours en copie de leurs mails les garde-côtes des pays voisins. Si ces derniers ne répondent pas, les militants alertent les navires marchands se trouvant à proximité de l'embarcation en difficulté. Le collectif qui **dénonce la politique de fermeture des frontières et prône la libre circulation des individus**, ne dispose pas de bateau ou d'avion sur le terrain pour venir en aide aux exilés. Ils dépendent de navires tiers et du bon vouloir des pays concernés. Et certains refusent de collaborer. *"Malte ne nous répond quasiment jamais, c'est toujours de longues minutes à entendre la sonnerie, quand ils ne nous raccrochent pas au nez. Les Grecs, on arrive rarement à communiquer avec eux, ils prétextent ne pas parler anglais. En général, ils prennent nos informations mais refusent de collaborer avec nous. On reste une épine dans leur pied, on ne les laisse pas tranquille, on les regarde et on dénonce leurs pratiques, donc on les dérange."* «Contacté à ce sujet, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage maritimes (Cross) Gris-Nez qui s'occupe des sauvetages dans la Manche n'a pas souhaité faire de *"commentaires particuliers"* sur Alarm Phone.

Ce travail précieux n'est pourtant pas sans conséquence sur le moral des militants. Certains appels de détresse laissent plus de trace que d'autres. **"Le plus dur c'est d'avoir écouté les voix de ceux qui ont disparu."** *Après, c'est un choix [de travailler ici], on ne pourrait pas apporter les mêmes réponses dans des ONG professionnelles"*. Il faut reconnaître qu'on *"ne [peut] plus avoir le même rapport à la Méditerranée"* qu'avant. *"J'ai du mal à m'y baigner. Quand des gens me proposent d'aller en vacances sur une île grecque, ça me pose problème"*.

La semaine dernière, alors qu'un chalutier de 700 personnes faisait naufrage au large de la Grèce, leurs alertes sont restées lettre morte. *"À l'attention de l'officier de garde. Nous avons reçu un appel d'un bateau en détresse en mer au large de Kalamata : 750 personnes à bord dont de nombreuses femmes et enfants"*. Ce courriel de la plateforme d'aide aux migrants en mer, Alarm Phone, adressé aux garde-côtes grecs et à l'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) **mardi 13 juin 2023**, est resté sans réponse. Quelques heures après son envoi, un chalutier coulait à 80 Km de Pylos en Grèce, faisant au moins 82 morts et plusieurs centaines de disparus. Les autorités grecques assurent avoir suivi le navire pendant plusieurs heures, mais elles sont accusées aujourd'hui de ne pas avoir agi assez vite. Pour les militants d'Alarm Phone, ce drame aurait dû être évité. *"On a souvent l'impression que nos appels ne sont pas pris au sérieux, et cela engendre des situations de non-assistance à personne en danger"*, une juriste de 27 ans, membre du collectif depuis septembre 2020. Si le terrible naufrage grec fait la une de la presse, il ne fait que s'ajouter à la longue liste d'autres désastres en Méditerranée depuis des années.

Le week-end dernier, deux larges bannières ont été accrochées par un collectif dans le port de Thessalonique face aux immenses navires de croisière qui y mouillent. On pouvait y lire : *"Touristes, profitez bien de votre traversée du plus grand cimetière de migrants d'Europe."* Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le premier trimestre 2023 a été le plus meurtrier depuis 2017 avec 441 décès de migrants en Méditerranée centrale.

UNION EUROPÉENNE

FRONTEX

L'agence européenne de surveillance des frontières (Frontex) a publié, vendredi 16 juin 2023, son rapport portant sur les cinq premiers mois de l'année 2023. **Plus de 100 000 personnes ont franchi les frontières de l'Union européenne (UE)** via chacune des routes migratoires vers le Vieux continent : depuis Afrique de l'ouest vers les Canaries, depuis les routes de la Méditerranée de l'ouest vers les côtes sud de l'Europe, et depuis la route des Balkans vers l'ouest de l'UE. Mais dans ce rapport, comme dans les précédents du même type, **l'agence entretient une confusion**. Car ce ne sont pas en réalité les entrées qui sont comptabilisées par Frontex mais les "*détections de franchissements irréguliers des frontières extérieures*" de l'UE. Ces détections se font par des "*enregistrements des caméras de surveillance aux frontières ou par des agents eux-mêmes*", "*C'est-à-dire qu'une personne qui passe trois fois devant la caméra sera comptabilisée trois fois*". Une situation de double voire triple comptage qui a souvent lieu dans les Balkans, où les exilés franchissent parfois des dizaines de fois la même frontière du fait des nombreux refoulements qui s'y déroulent. "*Frontex ne précise pas assez clairement dans son rapport que toutes les données auxquelles elle se réfère concernent les tentatives d'entrée irrégulière en tant qu'événements et non les individus. Or, tout le monde sait que les gens essaient plusieurs fois [de franchir une frontière] et qu'ils sont donc comptés plusieurs fois [...] C'est un énorme problème sur la route des Balkans*". Toutefois, ces double voire triple comptages ne s'appliquent pas en ce qui concerne les routes maritimes de l'Afrique de l'ouest, de la Méditerranée de l'ouest et de la Méditerranée centrale. Les chiffres sont plutôt fiables, estiment les experts. Notamment parce que dans ces trois zones, les tentatives de franchissements de frontières ne sont pas multiples. Ainsi, les chiffres donnés par Frontex sont proches de de l'Organisation International pour les migrations. Cette dernière comptabilisait **54 804 entrées** en Italie entre le 1er janvier et le 12 juin 2023 en Méditerranée centrale, **50 318** pour Frontex. Reste que ces entrées dans la **péninsule italienne sont en forte augmentation** (+ 158%), selon le rapport des garde-frontières. Une hausse qui s'explique surtout par une dégradation de la situation sécuritaire en Tunisie et Libye, les deux pays de départ. Dans les **Balkans, la tendance est à la baisse**. Le rapport de Frontex indique qu'au cours des cinq premiers mois de 2023 les franchissements irréguliers de frontières ont baissé de 25% par rapport à la même période en 2022. La **baisse est repérable en Méditerranée de l'est** (-35 %), ou encore **sur la route de l'Afrique de l'ouest** (-47 %). Le nombre d'arrivées avait atteint des records en 2022 après deux ans de pandémie qui avaient empêché tout déplacement. "*Cela explique les chiffres élevés que nous avons obtenus l'année dernière. Et cela explique également pourquoi les chiffres ont diminué entre septembre-octobre de l'année dernière jusqu'à aujourd'hui*". Mais Frontex "*ne parle jamais*" du contexte de la baisse ou hausse des chiffres. Pour lui, l'omission de ces données contextuelles est politique. En agissant ainsi, "*ils disent à l'UE [...] que les frontières sont hors de contrôle, et qu'ils ont besoin de plus d'argent et de plus de contrôle*". "**L'augmentation des détections est la conséquence de l'augmentation de budget de Frontex**". En clair, plus les contrôles se multiplient, plus les franchissements de frontières sont détectés. En diffusant des chiffres à la hausse, Frontex s'assure d'un financement futur. Alors que l'agence européenne compte aujourd'hui 1 500 agents détachés par des États membres, elle prévoit, d'ici 2027, de se doter de 10 000 garde-frontières. En avril 2022, l'ONG State watch avait révélé que l'agence européenne prévoyait de les doter d'armes "*létales et non-létales*". Ces évolutions sont rendues possibles par une importante progression du budget alloué à Frontex. Entre 2021 et 2023, le budget de l'agence est passé de 544 à 845 millions d'euros. "*Le budget annuel de l'agence se portait à 460 millions d'euros en 2020 et à 86 millions en 2012, soit une multiplication par 8,7 en l'espace de dix ans*", rappelait une proposition de résolution déposée par 2 sénateurs en décembre 2022.

PLUSIEURS ENTREPRISES S'ENGAGENT A RECRUTER DES REFUGIES EN EUROPE

À l'initiative d'un mini-sommet à Paris lundi 19 juin 2023, une quarantaine d'entreprises (Amazon, les chaînes d'hôtel de luxe Hilton et Marriott, Téléperformance, etc.) se sont engagées à recruter des réfugiés. Elles font toutes partie de l'organisation Tent Partnership for refugees, fondée par un homme d'affaires turc, réfugié de longue date aux États-Unis et aujourd'hui à la tête d'une multinationale. L'ONG est engagée dans l'intégration des réfugiés par le travail. Les promesses des entreprises portent sur **13 680 embauches fermes sur trois ans en Europe**. Par ailleurs, les principales agences d'intérim (Adecco, ManpowerGroup, Randstad) se sont également engagées à « **connecter 152 000 réfugiés à des emplois** », tandis que d'autres entreprises ont promis de former « **plus de 86 000 réfugiés** ». Ces promesses doivent permettre de répondre aux "pénuries de main-d'œuvre" en Europe, qui "fait face à sa plus grande crise de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale" avec l'exode généré par le conflit en Ukraine. Elles constituent "l'ensemble d'engagements le plus important jamais pris par des entreprises pour faire progresser l'intégration économique des réfugiés". "Ce que le récent naufrage en Méditerranée a montré, c'est que quand il est difficile pour les gens de se rendre légalement en Europe, ils choisissent des routes dangereuses". "En poussant les entreprises à intégrer **des réfugiés** qui sont déjà sur le sol européen, notre objectif est de montrer qu'ils **contribuent de manière extraordinaire à l'économie et à la société**, et à pousser l'Europe à laisser entrer plus de réfugiés par la voie légale". Mais pour certaines associations, **cette initiative** ne va pas assez loin car **elle n'englobe qu'une certaine catégorie de personnes**. Les réfugiés ciblés sont principalement ceux **venus d'Ukraine**. "Toutes les initiatives en ce domaine sont bonnes. Mais aujourd'hui, ceux que l'on distingue - et le cas des Ukrainiens le montre très très bien - sont ceux avec la bonne couleur de peau, la bonne religion. Pour ceux qui viennent d'Afghanistan, d'Iran ou du Soudan, on n'a aucun doute sur la situation dans leur pays et pourtant il y a des entorses par rapport à leur droit à être reconnu comme réfugiés", déplore la vice-présidente de la Ligue des droits de l'Homme. Un biais dont l'ONG Tent est consciente. "En nous focalisant d'abord sur les réfugiés ukrainiens, nous espérons qu'à long terme cela bénéficiera aussi aux réfugiés syriens, afghans, iraniens... et à tous les autres". Pour l'heure, les réfugiés peinent à s'intégrer sur le marché, notamment en raison de la **barrière de la langue** qui reste le principal frein à leur recrutement, ont souligné la semaine dernière dans une étude le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) de l'ONU et le comité français de la Chambre de commerce internationale. Les organisations, qui ont interrogé 225 entreprises françaises, ont également relevé que 80 % des entreprises n'employant pas de réfugiés déclaraient « **ne pas être informées, ou pas suffisamment** » sur l'employabilité de ces personnes, qui ont le droit de travailler. Il reste du travail : d'après un sondage de Bpifrance, publié lundi 19 juin 2023, malgré la pénurie de main-d'œuvre, seuls **29 % des patrons de petite ou moyenne entreprise envisage de recruter des étrangers, qu'ils soient ou non réfugiés**. Mais on espère également que cette grand-messe permettra d'insuffler « un élan ». « **Quand ces entreprises emblématiques disent « on va les embaucher et les former** », ça crée un effet boule de neige et les petites entreprises peuvent (s'en inspirer pour) commencer à embaucher. » Quant aux principaux intéressés, « **le moment où un réfugié obtient un travail, c'est le moment où il cesse d'être un réfugié** ».

<https://www.ouest-france.fr/economie/emploi/des-entreprises-dont-amazon-promettent-dembaucher-des-milliers-de-refugies-en-europe-4bd640d6-0eb4-11ee-ac50-49f0bebc2afc>

LES IMMIGRES SONT MIEUX INTEGRES QU'IL Y A DIX ANS

Les immigrants sont plus nombreux qu'avant à avoir un emploi. C'est la conclusion d'un rapport publié le 15 juin par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission européenne. Cela concerne les 27 pays de l'UE, mais aussi les États-Unis, le Japon,

ou encore le Chili. Le nombre d'étrangers vivant dans ces pays développés a augmenté de 20 % sur la dernière décennie. En 2021, parmi toutes les personnes qui travaillaient dans les pays de l'OCDE, environ 13% étaient nées à l'étranger, En 2011, ce chiffre s'élevait à 11%. Les **conditions de vie de ces personnes se sont améliorées** au cours de cette décennie. En 2021, le **taux d'emploi** des immigrés se rapproche doucement de celui des personnes nées dans le pays. En Europe, ils sont **65 %** à avoir un travail **contre 69% pour les natifs**. Cela s'explique notamment par une augmentation du nombre de migrants diplômés. **La moitié des personnes arrivées** depuis cinq ans dans les pays de l'OCDE sont **diplômées**, contre 35% auparavant. Le marché du travail est aussi un peu plus favorable. Dans l'ensemble, **les femmes immigrées** dans les pays de l'OCDE et de l'Union européenne sont plus **qualifiées que les hommes**. Leur niveau d'études plus élevé ne permet pourtant pas une meilleure intégration sur le marché du travail. Seules 57 % des femmes immigrées en Union européenne occupent un emploi contre 73 % de leurs homologues masculins et 65 % des femmes nées dans le pays. Mais les immigrés restent plus nombreux que les natifs à être au chômage. Ils se heurtent bien souvent à **de nombreux obstacles pour faire reconnaître leurs diplômes dans le pays d'accueil** et sont souvent contraints de travailler dans des métiers sous-qualifiés par rapport à leur niveau d'étude. Enfin, si **leurs conditions de vie** se sont améliorées, elles **restent mauvaises**. Les immigrés sont beaucoup plus exposés au risque de pauvreté et d'exclusion sociale que les personnes nées dans le pays quasiment partout en Europe. De plus, **l'hébergement des étrangers posent toujours problème**. Un immigré sur six, par exemple, vit dans un logement surpeuplé. Un chiffre 70% plus élevé que pour les natifs.

https://www.oecd.org/fr/migrations/les-indicateurs-de-l-integration-des-immigres-a946be87-fr.htm?utm_term=pac&utm_medium=social&utm_content=Migration%2C1-DirectorateCampaignContent%2C2-Recovery%5BSupportingPublicandSocialPolicies%5D%2C3-ELS&utm_source=twitter

ALLEMAGNE - OSTELSHEIM

Un soir de novembre 2015, il faisait nuit noire quand un jeune syrien a dit adieu à sa Syrie natale pour éviter d'être enrôlé dans l'armée du dictateur Assad. Il avait 21 ans, la guerre civile déjà quatre. De sa traversée à bord d'un canot pneumatique depuis la Turquie vers l'île grecque de Lesbos, il garde le souvenir glacé d'un voyage sombre et humide. Douze jours de calvaire, en bateau, en bus, à pied. Macédoine, Serbie, Croatie, Autriche et enfin l'Allemagne, comme un million de réfugiés. Cette année-là, au plus fort de la crise migratoire, la chancelière d'un pays vieillissant, s'avère la plus accueillante des vingt-sept dirigeants de l'Union européenne. À son arrivée, simple bac en poche, ce fils d'un ingénieur agronome et d'une prof de lycée de la minorité religieuse druze a bénéficié de cours gratuits. Il a appris l'allemand, suivi une formation, décroché un job d'agent communal avant d'être naturalisé allemand en janvier 2022. En prenant, lundi 19 juin 2023, son poste **de maire d'Ostelsheim**, petite ville rurale de 2 500 habitants près de Stuttgart (ouest), le célibataire de 29 ans se pose en parfait exemple d'intégration. Depuis son élection haut la main (55 %) dans cette région conservatrice du Bade-Wurtemberg, sans étiquette mais encarté Vert. Jamais, durant la campagne, il n'a senti peser son passé de réfugié. Aucun incident avec l'extrême droite non plus. Ailleurs, notamment en Saxe où le parti nationaliste AfD fait fureur, plusieurs élus partisans d'une politique migratoire libérale ont essuyé des menaces ces dernières années. Pas de quoi l'effrayer : il a été biberonné à la politique par ses parents militants. L'élu veut voir dans **son élection un réjouissant signe de tolérance**.

<https://www.ouest-france.fr/europe/allemande/portrait-il-avait-fui-la-guerre-en-syrie-le-refugie-ryyan-alshebl-elu-maire-en-allemande-9044a790-0eb8-11ee-ac3b-ff842dd22b39>

BELGIQUE

Installé à Bruxelles, un **réfugié ukrainien a joué** à un jeu de grattage de la loterie belge lundi 12 juin 2023. La chance lui a souri : il a **remporté 500.000 euros** en grattant un ticket de Cash qui coûte 5€. Installé à Bruxelles depuis un an, ce jeune homme –entre 18 et 24 ans selon la loterie

nationale belge– Avec cette somme, souhaite dans un premier temps organiser **une fête pour remercier les personnes qui l'ont aidé en Belgique**, que ce soit pour le logement ou trouver un emploi. Surtout, il compte investir une bonne partie de ce montant pour l'Ukraine. Il envisage notamment d'utiliser cet argent pour **participer à la reconstruction de son pays d'origine**.

<https://www.paris-normandie.fr/id422717/article/2023-06-13/un-refugie-dukraïne-gagne-500000-euros-un-jeu-de-la-loterie-belge-en-misant-5>

ESPAGNE

Samedi 27 mai 2023, Madrid a annoncé ouvrir une enquête après la **mort par balle d'un exilé**

C'est un nouveau rapport accablant pour les autorités espagnoles. Dans son dernier compte-rendu publié le 12 juin 2023, le Groupe d'experts **contre la traite des êtres humains du Conseil de l'Europe** (Greta) **dénonce les conditions de vie et de travail des migrants employés dans les champs de fraises à Huelva**, dans le sud de l'Espagne. Leurs conclusions ont été rédigées suite à une visite du groupe sur place, entre le 4 et le 8 juillet 2022. Lors de leur venue, les membres du groupe ont constaté l'existence de 25 "*camps informels*", dans lesquels **vivaient 914 migrants** dont 99 femmes. La plupart étaient des sans-papiers originaires du **Maroc, du Mali et du Ghana**. Ces personnes "*logent dans des cabanes faites de films en plastique, les mêmes qui sont utilisées pour couvrir les plantations de fraises*". Et d'après l'étude, elles n'ont en aucun cas "*accès à l'eau potable, à l'électricité et à des sanitaires*". Seul soutien pour ces travailleurs qui vivent dans une très grande précarité : un petit centre de jour, situé à côté des cultures. Créée par quelques associations présentes sur place, comme la Croix-Rouge, Caritas, et l'ONG espagnole d'aide aux migrants ACCEM, la structure prodigue des services basiques aux personnes dans le besoin. Son fonctionnement est toutefois menacé, à terme, par "*le manque de financements publics*", précise le Greta. Ces associations, citées dans le rapport, considèrent que "*de nombreux travailleurs migrants du camp sont victimes d'exploitation par le travail et de traite d'êtres humains*". En cause, notamment, des heures travaillées qui dépassent souvent la limite légale, pour un salaire fixé, lui, **en dessous du salaire minimum**. "*Parfois, les travailleurs ne sont même pas payés du tout*", ajoute le document. Les ONG dénoncent aussi des cas de femmes exploitées sexuellement dans les camps. Parallèlement à ces conclusions, les experts du Greta dénoncent "*l'inaction des autorités*" et s'inquiètent que "*les inspecteurs du travail n'aient pas de mandat pour venir dans les bidonvilles*". À leur grand étonnement, seule la Garde civile est en droit de s'y déplacer, seulement en cas d'incident, ou pour identifier les personnes vulnérables comme les femmes enceintes ou celles avec enfants. En réponse, le gouvernement espagnol a fait savoir qu'à Huelva, il y a eu "*une prise de conscience notable*" sur la situation. En 2022, 329 inspections du travail ont été menées, contre 57 en 2018. D'après les autorités, "*la formation des agents chargés d'enquêter sur les cas de traite des personnes a été renforcée*". Et depuis cinq ans, des "*formations spécifiques ont été réalisées à destination des partenaires sociaux*", afin de constituer "*un espace d'échanges et de bonnes pratiques*". Quelques jours avant la publication du Greta, le 7 juin 2023, la ministre du Travail en visite à Doñana près de Huelva, avait assuré de son côté que "*la plupart*" des entreprises de fruits rouges de la région "*respectaient la loi*" en matière de travail. Et que les travailleurs et travailleuses y ont "*des conditions de travail correctes*". Avant tout de même de nuancer : "*Il est également vrai qu'il existe des entreprises qui ne respectent pas la législation en vigueur*".

En Andalousie, région à laquelle appartient Huelva, l'agriculture représente 7,8% du PIB, soit le double de la moyenne espagnole. La culture des fruits rouges, dont les fraises, en est le fleuron. Selon Interfresa, la province de Huelva produit 300 000 tonnes de fraises par an, soit plus de 90% de la production espagnole. Le secteur, très dynamique, nécessite une **main-d'œuvre** conséquente : chaque saison de récolte, de février à juin, requiert le travail de **100 000 personnes, dont une majorité de travailleurs étrangers**. À Huelva, en 2019, seuls 970 citoyens originaires de la province ont répondu présents pour exercer dans les 23 000 parcelles de fraises. "*La main-d'œuvre*

étrangère reste alors indispensable". Si les **autorités autorisent bien volontiers ces milliers d'exilés à travailler dans ces cultures**, elles ferment donc les yeux sur leurs conditions de travail déplorables, dénoncées pourtant inlassablement par de multiples organisations. Et ce, depuis près de deux décennies. Le 20 juin 2000 déjà, le Syndicat des ouvriers agricoles avait fait un bilan implacable : plus de 1 300 migrants sur les 5 000 qui s'étaient déplacés pour la récolte des fraises de Huelva vivaient dans des cabanes et des camps informels.

Plus de 20 ans plus tard, le constat est le même. Pour le président de l'association Andalucía Acoge, cette situation persiste à cause du "*racisme social et institutionnel qui suppose que des personnes de certaines origines peuvent être maintenues dans des conditions indignes*". "*Nous demandons au Parlement européen et à l'Europe de s'impliquer pour en faire un sujet à l'ordre du jour*", s'est-il exprimé en décembre 2022, à l'occasion d'une réunion entre les ONG et le commissaire européen à l'Emploi. "*Parce qu'ils vivent sans électricité et sans eau courante, de nombreux migrants perdent la tête*", a déclaré une personne de l'Association des Maliens de Mazagón. Le représentant du Syndicat andalou des travailleurs (SAT), explique que les travailleurs qui ne sont pas assez productifs sont maltraités. "*C'est le Moyen-Âge ! Si vous ne récoltez pas le nombre de kilos voulus, on vous punit : vous restez un, deux ou trois jours sans travailler et sans être payé, donc pendant ce temps-là, vous ne ramenez pas d'argent*". En avril 2022 la cofondatrice de l'association Jornaleras de Huelva en Lucha et ancienne ouvrière agricole déplorait que "*les abus augmentent d'année en année*". Il arrive que certains travailleurs migrants n'aient pas le droit d'emporter avec eux une bouteille d'eau, en plein été, pour ne pas mouiller les fruits. "*Le travailleur peut mourir de soif, mais le fruit, lui, doit survivre*". Deux ans plus tôt, en juillet 2020, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU demandait "*d'améliorer immédiatement les conditions de vie déplorables des travailleurs migrants saisonniers, avant que les gens ne meurent*". Les habitations très spartiates dans lesquelles les migrants sont forcés d'habiter sont fragiles et dangereuses. Régulièrement, nombre d'entre elles partent en fumée. En avril 2022, un jeune marocain de 27 ans, a perdu la vie alors qu'il était venu travailler dans les champs à Lepe, près de Huelva. Il est mort brûlé vif dans l'incendie de sa cabane qu'il occupait avec cinq autres personnes.

Canaries

Jeudi 22 juin 2023, **au moins 350 migrants** au cours des dernières 24 heures ont été **secourus**. « *Durant la nuit, les services d'urgence ont pris en charge 114 migrants qui voyageaient à bord de deux embarcations secourues* » par les sauveteurs en mer espagnols, ont indiqué les services d'urgence des Canaries. Ces migrants ont été pris en charge sur l'île de Lanzarote et sur celle de Grande Canarie où « *un bébé et sa mère (ont été) transférés à l'hôpital pour des pathologies légères* ». Une troisième embarcation a été secourue à l'aube et ses 54 passagers ramenés vers Lanzarote. Deux autres embarcations ont été secourues dans l'après-midi. La première a été repérée au large de l'île d'El Hierro, avec à son bord 121 personnes dont six femmes et quatre enfants, venant principalement de pays d'Afrique subsaharienne. La deuxième, un bateau pneumatique, à environ 13 kilomètres de l'île de Grande Canarie, avec 61 personnes à bord. Ces nouveaux sauvetages interviennent au lendemain d'un naufrage meurtrier à environ 160 km des côtes de l'île de Grande Canarie. Les sauveteurs en mer espagnols, ont localisé un autre corps, celui d'un homme. **Quelque 24 personnes ayant été secourues mercredi** par les autorités marocaines ont été amenées au Maroc, selon une porte-parole des sauveteurs espagnols, qui a assuré n'avoir aucune information sur des disparus suite à ce naufrage. **51 migrants marocains sont toujours portés disparus** depuis plus de dix jours au large du sud du Maroc, après avoir tenté de rallier l'Espagne à bord d'une embarcation clandestine. Ces migrants, « *étaient censés prendre une embarcation de migration clandestine au large d'Agadir à destination des îles Canaries le dimanche 11 juin 2023 à l'aube, d'après les informations dont nous disposons* », a déclaré un membre de la famille d'un des migrants.

<https://www.rfi.fr/fr/europe/20230623-pr%C3%A0s-de-350-migrants-secourus-au-large-des-canaries-au-lendemain-d-un-naufrage-meurtrier>

GRECE

Depuis l'annonce du **nauffrage meurtrier du 14 juin 2023**, des centaines de familles vivent dans l'angoisse et cherchent désespérément des nouvelles de leurs proches qui avaient pris place dans le bateau. D'après les premières informations, les victimes étaient originaires d'Égypte, de Syrie, de Palestine, du Pakistan ou encore du Bangladesh. Certaines **familles scrutent les photos** de rescapés publiées dans les médias et sur les réseaux sociaux, d'autres se rendent à Kalamata, ville portuaire du sud de la Grèce où les survivants ont été transférés. Les 104 rescapés devaient être transférés jeudi 15 ou vendredi 16 juin 2023 depuis le port de Kalamata vers un lieu d'hébergement plus pérenne : un centre d'accueil pour migrants de Malakasa, au nord-est d'Athènes. Les autorités procèdent à leur identification mais aussi à un examen de leur état de santé. Trente-quatre d'entre eux ont été pris en charge à l'hôpital de Kalamata, en raison de symptômes d'hypothermie, d'hypoglycémie et pneumonie, selon les informations du média grec Larissa. **Des listes de personnes disparues comment à être publiées** sur les réseaux sociaux. C'est comme cela que certains Syriens ont découvert via Facebook qu'un de leur proche était à bord du bateau.

À leur arrivée dans la ville portuaire de Kalamata, les survivants ont désigné **neuf égyptiens comme les passeurs responsables de l'organisation de cette traversée**. Agés de 20 à 40 ans, ces trafiquants présumés ont été arrêtés jeudi 15 juin 2023 au soir, et emmenés au tribunal de Kalamata. Ils ont été inculpés pour "trafic illégal" d'êtres humains et placés en détention provisoire. Ils sont également poursuivis pour avoir constitué "*une organisation criminelle*" et pour "*homicide par négligence*". Ils encourent une peine de prison à vie, selon la loi grecque. Durant leur comparution de plus de 10 heures mardi 20 juin 2023 devant une juge d'instruction de Kalamata, ils ont tous nié les chefs d'accusation.

Selon les premiers éléments de l'enquête, **le chalutier aurait d'abord quitté l'Égypte pour se rendre à Tobrouk, dans l'est de la Libye, d'où plusieurs rescapés auraient embarqué pour l'Italie**. D'allure particulièrement vétuste, le bateau transportait à son bord entre 400 et 750 personnes, d'après les différentes estimations. Selon plusieurs responsables, la plupart des rescapés ne disposaient pas de gilets de sauvetage. Les recherches se poursuivaient dans la nuit de jeudi à vendredi 16 juin 2023, au large de Pylos. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a dit "*redouter que des centaines de personnes supplémentaires*" se soient noyées "*dans l'une des tragédies les plus dévastatrices en Méditerranée en une décennie*".

Les circonstances du drame restent floues. Depuis hier, jeudi 15 juin 2023, deux versions s'affrontent : celle des rescapés et celle des garde-côtes grecs.

Les témoignages des naufragés ont fait émerger un tout nouvel élément, qui n'avait jusqu'ici pas été mentionné par Athènes. "*Les survivants nous disent que le **bateau a chaviré alors qu'il faisait l'objet d'une manœuvre** [pendant laquelle] il était tiré par les garde-côtes helléniques*", a indiqué le représentant du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR). Les garde-côtes ont ensuite, toujours d'après les rescapés, tirer le navire "**non pas vers les côtes grecques**" pour le ramener à terre, "**mais en dehors de la zone de secours en mer grecque**", vers le large. "*Les garde-côtes grecs ont demandé aux migrants de les suivre, mais ils n'ont pas pu*", a indiqué un interprète au responsable politique. "*Les autorités ont alors jeté une corde, mais parce qu'ils ne savaient pas comment tirer cette corde, le navire a commencé à se balancer à droite et à gauche. Le bateau des garde-côtes allait trop vite, et le navire des migrants pendait déjà sur la gauche. C'est comme ça qu'il a coulé.*"

Un député grec et membre d'un parti altermondialiste s'est lui aussi exprimé "*Les réfugiés nous ont dit que le bateau s'était renversé, alors qu'il était remorqué par les garde-côtes. Ils n'ont pas compris comment cela s'est passé*". Une rescapés Syrien de 24 ans, a confié à un conseiller local de la ville portuaire de Kalamata que "*les garde-côtes ont attaché leur bateau avec une corde et ont essayé de les remorquer vers la gauche. Pour une raison inconnue, le bateau a viré vers la droite et a soudainement coulé*". L'utilisation d'une corde n'avait, jusqu'à jeudi, jamais été évoquée par

Athènes. D'après le Premier ministre grec, le 14 juin, les garde-côtes ont surveillé le bateau toute la journée du mardi, à distance. L'après-midi, un hélicoptère a été dépêché dans la zone et a pu repérer le bateau, tout en gardant le contact avec lui par téléphone satellite. Ensuite vers 22h40, les garde-côtes grecs ont de nouveau approché le bateau mais, là encore, sans intervenir, estimant qu'il n'y avait toujours pas de danger. Trois heures après, **le chalutier a chaviré, malgré la surveillance constante des autorités**. Mais vendredi 16 juin 2023, les autorités ont finalement modifié quelque peu leur version des faits. **Quelques heures avant le naufrage**, les garde-côtes ont *"utilisé une corde pour se stabiliser, pour s'approcher, pour voir si [les passagers] voulaient de l'aide"*, a déclaré le porte-parole des garde-côtes grecs. *"Mais il n'y avait pas eu de tentative d'amarrage du bateau"*, *"les migrants ont dit : 'Pas d'aide, on va en Italie' et ils ont continué leur chemin. Comme le navire n'avait pas demandé d'aide, nous ne pouvions pas intervenir"*. Un *"changement soudain de poids est susceptible d'être la cause de ce qui a conduit le bateau à chavirer puis à couler"*. En indiquant avoir utilisé une corde, les autorités avouent donc ce qu'elles n'avaient pas mentionné jusqu'à alors : un contact bien plus proche avec le bateau de migrants. Un journal a publié, quant à lui, une troisième version légèrement différente : trois heures avant le drame, un navire des garde-côtes a allumé des projecteurs et a utilisé des haut-parleurs pour dire aux personnes à bord qu'elles étaient en danger, et qu'elles ne pourraient pas atteindre la côte italienne. Des garde-côtes auraient alors attaché une corde au bateau de pêche afin que l'équipage puisse vérifier les conditions à l'intérieur. Certains passagers ont alors délié la corde afin de continuer leur route vers le nord vers l'Italie. Depuis des années, les garde-côtes grecs sont accusés d'appliquer des refoulements violents de l'autre côté de la Grèce, en mer Égée.

La gravité du naufrage secoue la Grèce. Le jour du drame, le Premier ministre a décrété **un deuil national de trois jours**, jusqu'au vendredi 16 juin minuit. Depuis mercredi 14 juin 2023, la plupart des services publics sont restés fermés et les drapeaux en berne. Touchés par cet événement dramatique, de **nombreux citoyens grecs ont également exprimé leur solidarité** sur les réseaux sociaux, dans la rue ou en apportant leur aide aux naufragés. En premier lieu, la municipalité de Kalamata où ont été emmenés les rescapés du naufrage. *"Pour nous, la vie humaine n'a pas de prix et nous ferons de notre mieux pour nos semblables dans ce moment difficile"*, a déclaré le maire de Kalamata, mercredi 14 juin. Dès les premières opérations de sauvetage, des bénévoles ont été mobilisés pour mettre en place l'accueil des rescapés dans la zone portuaire. Jeudi 15 juin 2023, la municipalité a remercié les habitants et les entreprises locales pour la mobilisation immédiate. À leur arrivée à **Kalamata**, les exilés ont été emmenés dans un hangar aménagé en urgence pour les accueillir dans le port. Des couvertures et de la nourriture leur ont été distribués et un soutien psychologique leur a été proposé. De nombreux bénévoles de la Croix Rouge grecque et d'autres associations locales se sont rendus à Kalamata pour contribuer à l'opération de sauvetage. *"La plupart de ces gens sont confus, ils sont choqués, ils ont perdu des êtres chers, ils ont passé plusieurs jours dans l'eau, luttant pour survivre. Nous devons prendre soin d'eux sur le plan physique comme mental, et les soulager au mieux pendant ces moments traumatisants"*. *"Je n'ai jamais assisté à une telle opération de sauvetage auparavant. C'est une tragédie"*. *"Le temps passe et les chances de retrouver des survivants s'amoindrissent"*. **À Athènes et Thessalonique** (deuxième ville de Grèce), **quelque 5 000 personnes sont descendues dans les rues** jeudi soir, selon la police. Dans la capitale, plusieurs milliers de personnes ont marché vers la place Syntagma et se sont rassemblés devant le Parlement grec, à l'appel de plusieurs partis de gauche, syndicats et associations. À travers leurs slogans et leurs pancartes, les manifestants ont témoigné **leur solidarité avec les victimes**. Des slogans sur *"l'échec de la politique migratoire"*, mais aussi **contre les passeurs**, *"des criminels qui exploitent les migrants et les réfugiés"*. Au même moment, un rassemblement avait lieu à **Kalamata**. Des habitants de la ville ont, eux aussi, rendu hommage aux victimes et protesté contre la politique anti-immigration du gouvernement. **Dans la presse grecque aussi, l'indignation face au drame s'est fait sentir**. Jeudi, le quotidien de centre-gauche Efsyn affichait en une et en six langues un simple mot : **"Honte !"**

Que s'est-il passé dans les heures précédant le terrible naufrage au large du Péloponnèse ?

Selon **la version officielle** du 1^{er} ministre grec, le bateau, parti de Tobrouk en Libye, naviguait en direction de l'Italie. "*À 15h35, le navire de pêche a été repéré par l'hélicoptère de la Garde côtière [grecque] naviguant à vitesse régulière*". Il avait été repéré pour la première fois vers 11h du matin, et depuis, les autorités grecques le surveillaient à distance. Pourquoi ne pas le secourir immédiatement ? Parce qu'il ne semblait pas en difficulté, se défendent les Grecs. "*Le navire navigu[ait] avec un cap et une vitesse constantes*", écrivent-ils dans leur rapport. Cette ligne de défense sera la même tout au long de la journée. À partir de 15h30 jusqu'à 21h, les autorités helléniques affirment avoir été à de nombreuses reprises en communication avec le bateau via téléphone satellite. À chaque fois, les garde-côtes notent que le chalutier navigue à vitesse régulière. Et **que les exilés ne réclament aucune aide**. "*Les migrants criaient : 'Pas d'aide, on va en Italie'*", expliquait déjà vendredi 16 juin le porte-parole des garde-côtes grecs. Le 19 juin 2023, Athènes maintient sa position et affirme **que le bateau a parcouru une distance de 24 nautiques marins** - soit 44 km - depuis le moment où il a été repéré jusqu'à son naufrage.

Seulement, **l'enquête de la BBC** contredit la version grecque. Grâce aux coordonnées GPS des autres navires présents dans la zone méditerranéenne, la BBC est arrivée à la conclusion que **le bateau n'a pas bougé** entre 18h et 21h, mardi 13 juin. Un premier chalutier – le Lucky sailor – s'en est approché, sur ordre des garde-côtes grecs, à 18h pour lui fournir des vivres et de l'eau. Trois heures plus tard, c'est au même point de coordonnées maritimes qu'un second navire – le Faithfull Warrior - s'est rendu pour un autre ravitaillement. "*Une vidéo – qui aurait été tournée depuis le Faithful Warrior – prétend montrer des vivres livrés au navire via une corde dans l'eau. La BBC a vérifié ces images et a découvert que le navire - qui ne bouge pas – correspond à la forme du navire de migrants en détresse. Les conditions météorologiques correspondent à celles signalées à l'époque.*" Pourtant, dans le dernier communiqué du 19 juin, les Grecs ne parlent pas d'immobilisation du navire. "*Dans la soirée, le navire de patrouille côtière [...] est arrivé dans la région et a repéré [le chalutier] se déplaçant par ses propres moyens, à faible vitesse*", maintiennent-ils. Lors des deux ravitaillements, le navire a dans un premier temps poursuivi sa route avant de finalement s'arrêter. "*Une fois le processus [de ravitaillement] terminé, les occupants du bateau ont commencé à jeter les fournitures à la mer*", notent-ils encore dans leur document.

Enfin, à 22h40, les garde-côtes affirment s'être approché du chalutier tout en restant "*à distance*". Là encore, ils ne détectent aucun problème de navigation. Et proposent de l'aide au navire en difficulté. "*[Le chalutier] s'est de nouveau arrêté quelques minutes à l'approche [de la garde-côtière] puis a continué son chemin*". Entre le dernier ravitaillement et l'immobilisation du chalutier - à cause d'une panne mécanique -, une distance d'environ 6 mille nautiques (11 km) a été parcouru. À aucun moment, selon Athènes, le navire n'a donc été immobile.

À l'échelle de la Méditerranée, ces dizaines de mille nautiques parcourus par le chalutier ne signifie pas qu'il naviguait de plein gré, insiste la BBC. Mais plutôt qu'il se déplaçait à peine "*ce que l'on peut attendre d'un navire en détresse secoué par le vent et les vagues dans la partie la plus profonde de la mer Méditerranée*", explique la BBC. Selon le média, les garde-côtes auraient donc dû procéder au sauvetage. Vers 2h du matin, dans la nuit du mardi à mercredi, le bateau fera naufrage.

Trois nouveaux corps ont été repêchés à l'ouest de la péninsule du Péloponnèse. Les trois corps "*se trouvaient dans un état de décomposition avancée*" et il était impossible de déterminer leur sexe. Les autorités n'étaient toutefois pas en mesure de confirmer que les trois corps repêchés étaient formellement ceux des migrants ayant péri dans le naufrage. Le bilan passerait de 78 à 81 morts. Un nouveau corps sans vie a été retrouvé en mer, au large du Péloponnèse. Le bilan du naufrage du 14 juin s'élève donc mercredi 21 juin à **82 morts**.

ITALIE

Lampedusa

Une embarcation de six mètres de long **a coulé dans la nuit de mardi 20 à mercredi 21 juin 2023**, près de Lampedusa. Les garde-côtes ont **pu secourir 44 migrants**, dont six femmes, originaires d'Afrique subsaharienne, du Soudan et d'Algérie. D'après les témoignages des rescapés, au moins **trois personnes ont disparu** dans l'accident. Le canot avait quitté Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, lundi soir 20 juin 2023 vers 21h. Pour traverser la Méditerranée, et rejoindre Lampedusa à environ 150 km des côtes tunisiennes, les exilés ont affirmé avoir déboursé plus de 500 euros. L'île italienne a vu ces derniers jours un afflux de migrants venus du nord de l'Afrique. Pour la seule journée de mardi, 564 exilés, répartis sur 14 embarcations, ont débarqué à Lampedusa. Le seul centre d'accueil compte plus de 600 personnes. Depuis janvier, près de 58 000 personnes sont arrivées sur l'île, contre un peu plus de 21 000 à la même période de 2022, selon les chiffres du ministère italien de l'Intérieur.

PORTUGAL

La police portugaise a mené mercredi 21 juin dès 8h *"une méga-opération pour lutter contre les réseaux criminels liés au ramassage illégal, au commerce et au trafic international de mollusques, ayant abouti à l'arrestation de quatre personnes"*. Les accusés sont tous de nationalité portugaise. Plus de 150 agents de la police maritime ont été mobilisés pour l'occasion et 22 inspecteurs de la police aux frontières. Plusieurs perquisitions se poursuivaient mercredi après-midi. Au cours de cette opération, les policiers *"ont identifié 243 migrants dont neuf ont été notifiés afin de clarifier leur situation en territoire national"*, précise le document. Les victimes, originaires du Népal, de Thaïlande et de Malaisie, ont été pris en charge par les pompiers. Les exilés travaillaient à **la récolte de palourdes** dans l'estuaire du Tage, dans la commune d'Alcochete, près de Lisbonne. Les personnes exploitées s'entassaient dans un ancien restaurant de la ville depuis le début de la pandémie de Covid-19, dans des conditions inhumaines. Le lieu disposait également de bassins d'épuration pour les palourdes récoltées. Le réseau n'avait plus qu'à venir chercher la marchandise sur place et la revendre au marché noir vers d'autres pays. L'avocat du propriétaire du restaurant affirme que son client avait appris l'affaire dans la presse. *"Il est en vacances et m'a demandé de venir sur place pour voir ce qu'il se passait. J'ai constaté qu'il y avait un mandat de perquisition J'ai dit aux autorités que nous étions disponibles pour collaborer"*. Pour le maire d'Alcochete, cette opération n'est pas une surprise. Il réclame un groupe de coordination, à l'échelle nationale, pour lutter contre le trafic d'êtres humains dans la récolte illégale de coquillages.

VATICAN

Quelques jours avant la journée mondiale du réfugié, mardi 20 juin, François, visiblement affligé, a dit ressentir une «une grande tristesse et beaucoup de chagrin» quand il pense aux victimes du naufrage du mercredi 14 juin au large du Péloponnèse. *«Et il semble que la mer était calme. Je renouvelle ma prière pour ceux qui ont perdu la vie et j'implore que l'on fasse tout ce qui est possible pour éviter de telles tragédies.»*

EUROPE

ROYAUME-UNI

Une enquête fin mai 2023 révèle que **des bandes criminelles ont profité de la pénurie de travailleurs qualifiés au Royaume-Uni en organisant la venue de "fausses familles"**. Dans le cadre des *"visas pour travailleurs qualifiés"* instauré outre-Manche, les personnes ayant une offre d'emploi dans le pays sont effectivement autorisées à faire venir des personnes à charge - généralement leur famille. Ces réseaux criminels se font passer pour des cabinets de recrutement en

promettant un visa et un emploi au Royaume-Uni en échange de sommes d'argent exorbitantes. Certains étrangers étaient ensuite mis en relation avec des inconnus et devaient prétendre qu'il s'agissait de membres de leur famille. *"Quelqu'un qui venait pour un emploi et qui avait un visa de travail [...] était transformé en une sorte de passeur de clandestins en amenant avec lui de fausses familles"*. Mme A., affirme avoir payé 65 000 livres sterling (près de 75 000 euros) à des prétendus recruteurs afin d'obtenir un visa pour travailler comme aide-soignante au Royaume-Uni. Avant de prendre l'avion, les recruteurs lui ont remis un garçon de 12 ans qu'elle n'avait jamais vu auparavant. Elle a alors reçu l'ordre de voyager avec lui et de prétendre qu'il s'agissait de son enfant, en se servant d'un faux passeport sri-lankais. À son arrivée à l'aéroport londonien de Heathrow, le garçon a été accueilli par des personnes qu'elle ne connaissait pas. Elle dit ne jamais l'avoir revu. *"Cela s'est fait dans la hâte. J'ai eu très peur, mais je n'ai rien pu faire. Je n'ai pas compris grand-chose. Ce n'est qu'après mon arrivée au Royaume-Uni que j'ai réalisé que c'était une grosse erreur"*. Les entreprises qui ont parrainé Mme A. assurent n'avoir aucun lien avec les recruteurs du Sri Lanka. Dans une autre affaire, une femme raconte s'être rendue à Londres avec un visa de travail et avoir emmené avec elle trois personnes : un faux mari et deux faux enfants. Elle a retrouvé la prétendue famille et ainsi rencontré le *"faux mari"*, un riziculteur sri-lankais de 48 ans vivant à Staffordshire, dans le centre de l'Angleterre. Le prétendu fils, vit à Liverpool avec ses parents. Sa famille s'était arrangée pour le faire venir au Royaume-Uni, mais faux mari et le prétendu demandant tous deux l'asile au Royaume-Uni. Au Sri-Lanka, une crise économique aigüe a déclenché un exode massif vers l'Inde voisine, mais aussi vers le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni et certains pays de l'Union européenne. Environ 300 000 des 22 millions d'habitants du Sri Lanka sont partis travailler à l'étranger en 2022, la plupart d'entre eux étant des travailleurs peu qualifiés. De janvier à mars 2023, 73 000 autres personnes ont quitté le pays à la recherche d'opportunités à l'étranger. Le Royaume-Uni mise sur l'immigration de travailleurs qualifiés pour faire face à une importante pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs, provoquée par le Brexit et le vieillissement de la population active. Les données du gouvernement britannique indiquent que près de 1,2 millions de postes étaient vacants fin 2022 au Royaume-Uni. Les secteurs de la santé et du travail social comptaient le plus grand nombre de postes vacants, soit 208 000 postes. Les aides-soignants et les aides à domicile sont également très recherchés. Mme A. a fourni aux autorités de faux diplômes d'infirmière et un curriculum vitae détaillé, indiquant qu'elle avait notamment travaillé dans une maison de soins. Un autre document affirme qu'elle a obtenu de très bonnes notes en anglais dans une université au Sri Lanka. Mme A. ne parle pourtant pas un mot de la langue de son pays d'accueil. L'enquête montre aussi que les recruteurs ont recours au bouche à oreille, et se font recommander par des personnes de confiance. Les victimes sont ensuite submergées de documents administratifs en anglais qu'elles ne comprennent pas. *"Tout se passe sur WhatsApp. Nous avons vu des dizaines de messages dans lesquels un certificat de parrainage était délivré"* via cette messagerie. Le ministère britannique de l'Intérieur assure enquêter *"activement"* sur le dossier. *"L'abus de notre système d'immigration ne sera pas toléré. Toute personne ayant utilisé de faux documents, fait de fausses déclarations sur sa situation personnelle ou pratiqué une autre forme de tromperie verra sa demande [de visa] rejetée."*

SERBIE

300 personnes au moins, principalement originaires d'Afghanistan et de Syrie, attendent d'être logés dans le **centre d'accueil de Subotica**, dans le nord de la Serbie. Chaque jour, une cinquantaine de personnes quittent le camp, autant arrivent. Ces quatre derniers jours (18-22 juin 2023), des témoignages dénoncent un manque d'eau pour les toilettes et les douches.

Des **affrontements armés** ont éclaté samedi 17 juin 2023 dans la forêt de Makova Sedmica, près de Subotica, dans le nord de la Serbie entre deux groupes de réfugiés. Ils **opposeraient des passeurs et des trafiquants**, dans cette zone où beaucoup d'exilés se regroupent, dans l'attente de franchir la frontière hongroise voisine. Trois blessés ont été conduits à l'hôpital. En juillet 2022, des affrontements entre réseaux rivaux avaient fait un mort et plusieurs blessés dans cette même zone.

De nouveaux témoignages collectés à Subotica, dans le nord de la Serbie, confirment les **pushbacks violents** opérés par la **police hongroise, qui renvoie les exilés en Serbie**.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

SUISSE

La Suisse considère que la Croatie est un pays suffisamment sûr pour y renvoyer des requérants d'asile. Le Forum civique européen a décidé de la prendre au mot et de solliciter deux ONG locales actives auprès des réfugiés à Zagreb et ailleurs dans le pays. De passage jeudi 15 juin 2023 à Berne, elles décrivent un système d'asile défaillant où **les violations des droits des réfugiés** sont courantes. Pour tenter d'alerter la Confédération, elles rencontrent vendredi 16 juin la secrétaire d'Etat aux migrations.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

ASIE

PAKISTAN

Un jour de deuil national est observé lundi 19 juin 2023, en hommage aux nombreux Pakistanais qui ont trouvé la mort le 14 juin 2023 sur le bateau de pêche qui a coulé dans les eaux internationales, au large de Pylos. Douze Pakistanais figurent parmi les rescapés, a rapporté samedi le ministère des Affaires étrangères pakistanais, qui ignore encore combien de ressortissants se trouvaient à bord, mais dont le nombre pourrait être supérieur à 300. Ils étaient plus de 200, a déclaré un responsable de l'immigration s'exprimant sous couvert de l'anonymat. La famille d'un Pakistanais de 21 ans qui se trouvait à bord du bateau et n'a pas survécu à ce voyage : "*Cette terrible nouvelle nous a laissé dans une profonde tristesse*". À la veille du départ, il avait appelé sa famille pour leur demander de prier pour lui, inquiet d'embarquer pour cette dangereuse traversée. Sa famille s'était cotisée pour payer le passeur qui avait organisé son voyage depuis le Pakistan via Dubaï, l'Égypte puis la Libye.

Les autorités pakistanaises ont rapidement réagi. Dimanche 18 juin 2023, le Premier ministre a annoncé **le lancement d'une enquête** visant à établir le nombre de Pakistanais parmi les victimes et à les identifier, ainsi qu'à retrouver les passeurs qui avaient organisé le voyage depuis le Pakistan. À cette fin, les familles de disparus ont été invitées par les autorités à transmettre documents d'identité et relevés ADN authentifiés en laboratoire. Les services de renseignements pakistanais ont invité toutes les personnes qui auraient des informations relatives à l'organisation du voyage des victimes vers l'Europe à les partager avec eux. Dès dimanche, les autorités ont annoncé **l'arrestation de dix personnes soupçonnées d'être impliquées dans le trafic d'êtres humains** : neuf dans la région du Cachemire, d'où étaient originaires la majorité des victimes pakistanaises, la dixième dans la ville de Gujarat, au Pendjab, d'où partent de nombreux Pakistanais candidats à l'exil. Dès vendredi soir, les services de renseignement pakistanais avaient interpellé trois trafiquants présumés, dont l'un, a été arrêté à l'aéroport de Karachi alors qu'il tentait de fuir le pays.

De nombreux Pakistanais se trouvaient déjà parmi les victimes du naufrage d'une embarcation de migrants qui a fait 94 morts au large de Crotona, dans le sud de l'Italie, le 26 février 2023. Ce drame avait suscité un vif débat au Pakistan autour des **raisons qui poussent de plus en plus de personnes, notamment des jeunes, à émigrer** Ces derniers mois, les troubles politiques et la crise économique qui frappent le Pakistan poussent des dizaines de milliers de personnes à quitter le pays, par tous les moyens. Le pays de près de 230 millions d'habitants enregistre une inflation record - autour de 38 % actuellement - et un taux de chômage record en raison de nombreuses fermetures d'usines.

Le Pakistan a observé lundi un jour de deuil national, cinq jours après le naufrage d'un

chalutier au large de la Grèce. Selon l'ONU, jusqu'à 750 migrants se trouvaient peut-être à bord, parmi lesquels de nombreux ressortissants pakistanais : entre 200 et 300 d'après les médias locaux. Dix personnes ont été arrêtées au Pakistan, soupçonnées d'être impliquées dans le trafic d'êtres humains.

AFRIQUE

UGANDA

Le 29 mai, le président ougandais, a promulgué **une loi anti-LGBT+** prévoyant de lourdes peines pour les relations homosexuelles et la "*promotion*" de l'homosexualité. Désormais, afficher sa relation avec une personne de même sexe dans la rue est passible de prison. Soutenir des personnes homosexuelles, en louant un appartement à un couple ou en étant vu en public avec elles, est également puni par la loi. Les peines peuvent aller jusqu'à 20 ans de prison. Les journalistes risquent aussi une peine d'emprisonnement s'ils publient du contenu pouvant être considéré comme favorables aux droits des personnes LGBTQIA+. La "*loi anti-homosexualité 2023*" prévoit même **la peine de mort** en cas d'"*homosexualité aggravée*", c'est-à-dire en cas de propagation du VIH/SIDA lors de relations entre personnes de même sexe, pour les actes de viol, ou lorsqu'une personne est considérée comme "*délinquant en série*".

Ceci a été condamné par le secrétaire général des Nations unies, et le président des États-Unis, qui a dénoncé une "*atteinte tragique*" aux droits humains, en soulignant que la loi "*met en péril les perspectives de croissance économique indispensable pour l'ensemble du pays*". L'administration américaine pourrait même réévaluer l'aide qu'elle fournit à l'Ouganda, y compris l'aide d'urgence pour lutter contre le VIH/SIDA. La Banque mondiale note que cette nouvelle loi "*met en danger les populations en créant un obstacle supplémentaire aux soins médicaux vitaux, au dépistage des maladies et à la prévention*". Elle constituera un obstacle supplémentaire pour "*mettre fin à l'extrême pauvreté et à stimuler une prospérité inclusive*". Enfin, Washington, Londres et Berlin envisagent d'imposer des sanctions à l'Ouganda, y compris le gel des avoirs étrangers, ce qui aurait pour effet de plonger l'un des pays les plus pauvres du monde dans une crise encore plus grave. Cette guerre déclarée aux homosexuels par le pouvoir pourrait *provoquer de nouveaux mouvements migratoires*, qui ne concerneraient pas seulement les gays et les lesbiennes en Ouganda.

Les relations homosexuelles étaient déjà illégales en Ouganda bien avant que la nouvelle loi ne soit adoptée par 341 des 389 membres du Parlement au début de l'année. L'Ouganda avait en effet adopté une loi similaire criminalisant les relations entre personnes de même sexe en 2013, surnommée "*Kill the Gay Act*" (la loi pour "tuer les homosexuels"). Cependant, un an plus tard, la Cour constitutionnelle du pays a fini par retoquer le texte pour des raisons techniques. La loi de 2023 pourrait également faire l'objet de contestations juridiques. Un avocat ougandais spécialisé dans les droits de l'homme, **juge la loi clairement inconstitutionnelle**, car elle viole le droit à la dignité des Ougandais garanti dans la Loi fondamentale. "*En criminalisant ce que nous appelons l'activité homosexuelle consensuelle entre adultes, la loi va à l'encontre de dispositions clés de la Constitution, y compris la violation des droits à l'égalité et à la non-discrimination*". Les Nations unies estiment également que le texte doit être réexaminé "de toute urgence". Plusieurs membres de la communauté LGBTQIA+ en Ouganda expliquent devoir se cacher. "*Est-ce un crime d'assumer mon identité ? J'ai peur pour ma vie et pour mes amis. J'ai peur pour ma famille*". "*Nous allons maintenant quitter le pays parce qu'il semble que tout le monde soit contre nous. Nous devons chercher l'asile dans des pays qui nous acceptent*". "*Je vais probablement fuir pour me mettre en sécurité ailleurs. L'acceptation totale des droits des personnes LGBTQIA+ en Afrique reste un vaste défi*".

Si la rhétorique homophobe et les discours de haine se multiplient au niveau politique, l'opinion de **la population a évolué** ces 15 dernières années. En 2007, 96 % des Ougandais estimaient que l'homosexualité n'est pas acceptable. En 2017, près de 60 % des Ougandais estimaient que les

personnes LGBTQIA+ devaient jouir des mêmes droits que les hétérosexuels. Elles devraient aussi être protégées contre les discriminations sur leur lieu de travail. Seul un tiers des Ougandais chercherait à "changer" l'orientation sexuelle d'un voisin s'ils découvraient qu'il était gay. Une militante ougandaise des droits des homosexuels, constate que l'Ouganda "n'a pas réussi à séparer l'Église de l'État". De nombreux chefs religieux anti-homosexuels se retrouvent également au Parlement. "Ils finissent par mélanger leurs opinions et leurs valeurs personnelles avec l'élaboration des politiques. Ils deviennent plus agressifs, organisent des conférences de presse, des manifestations dans tout le pays, poussent à l'adoption de lois très strictes, ce qui nous oblige en tant que militants, à travailler encore plus dur". "Nous sommes un pays essentiellement chrétien et religieux. Nous avons **beaucoup de fondamentalistes**. Mais la situation a empiré lorsque des **évangélistes américains** sont arrivés ici et **ont poussé les choses encore plus loin**." "On voit constamment des évangélistes arriver en Ouganda et propager l'homophobie."

Quitter le pays pour sauver sa vie reste souvent la seule option, mais **pour aller où ?** Mais là encore, la route vers **l'exil peut s'avérer dangereuse**. Des personnes ayant fui vers le Kenya disent ainsi avoir été victimes d'abus et de viols dans des camps de réfugiés. D'autres espèrent atteindre **l'Afrique du Sud**, le seul pays du continent à offrir une protection totale à la communauté LGBTQIA+, même si la xénophobie se développe au gré des difficultés économiques du pays. Le Mozambique, le Botswana, l'Angola et la Namibie peuvent également être une option. Les lois homophobes n'ont pas encore été totalement abrogées, mais l'homosexualité y est tolérée. Au sein de **l'Union européenne**, l'orientation sexuelle à elle seule n'est **pas une garantie** pour obtenir une protection. En 2020, une lesbienne ougandaise a dû saisir la justice allemande pour obtenir un statut de protection après avoir échoué dans sa demande. En **Allemagne**, la plupart des demandes d'asile en provenance de l'Ouganda sont rejetées, selon les chiffres de l'Office allemand pour les migrations et les réfugiés (BAMF). Mais le BAMF ne collecte pas de statistiques liées à l'orientation sexuelle, il est donc difficile de mesurer son impact sur une demande. En 2020, au **Pays-Bas**, le gouvernement a décidé de réévaluer près de 250 dossiers d'Ougandais ayant obtenu l'asile sur la base de leur orientation sexuelle. Les autorités affirmaient avoir découvert un réseau criminel ayant aidé au moins 36 migrants à mentir sur leur orientation sexuelle. Depuis, il serait devenu plus difficile de demander l'asile aux Pays-Bas au motif que l'on est persécuté pour sa sexualité. L'Ouganda est loin d'être le seul pays à criminaliser l'homosexualité. **Dans le monde, 66 pays ont des lois homophobes**. Et la **peine capitale** est toujours en vigueur pour les relations homosexuelles **dans onze pays** : l'Afghanistan, l'Arabie saoudite, le Brunei, l'Iran, la Mauritanie, le Nigeria, le Pakistan, le Qatar, la Somalie, les Émirats arabes unis et le Yémen.

TUNISIE-FRANCE

Le ministre de l'Intérieur français a annoncé lundi 19 juin 2023 une **aide de près de 26 millions d'euros à la Tunisie pour lutter contre l'immigration clandestine**. Cette "*aide bilatérale dédiée aux questions migratoires*" va permettre à la Tunisie de lutter contre les tentatives de traversées illégales via l'achat d'équipements, l'organisation de formations des policiers et garde-frontières tunisiens. Cette aide vient s'ajouter à une enveloppe d'au moins 100 millions d'euros annoncée il y a une semaine par la présidente de la Commission européenne. Ces 26 millions devront servir "*à contenir le flux irrégulier de migrants et à favoriser leur retour dans de bonnes conditions*", a précisé le ministre. "*La Tunisie est la première victime de cette immigration irrégulière et nous voulons l'assurer de toute notre solidarité*". Cet argent - français et européen - devrait également **éviter l'effondrement économique de la Tunisie** qui aurait des répercussions sur les flux migratoires vers les côtes nord de la Méditerranée. La Tunisie est étranglée financièrement par une dette d'environ 80 % de son PIB et ne peut plus emprunter à l'étranger, ce qui entraîne des pénuries récurrentes de certains produits de base, comme la farine, le sucre et le riz. La difficile situation économique tunisienne pousse de plus de plus de Tunisiens à partir. Pour le ministre français, c'est aux pays d'Afrique subsaharienne qu'il revient "*de faire en sorte qu'il y ait un minimum de départs*". Le président tunisien a appelé à "*briser le cercle vicieux*" de l'immigration clandestine avec une nouvelle

approche, notamment en **remédiant "aux causes"** de ce phénomène. *L'approche sécuritaire est certes nécessaire mais elle n'a fait qu'aggraver la situation*", a-t-il déclaré. "Avec une volonté commune, une manière de voir nouvelle, je suis certain qu'on trouvera des solutions adéquates".

AMERIQUE

HONDURAS

Au Honduras, les **déplacés climatiques** sont entre catastrophes naturelles et sécheresse. « *Des agriculteurs qui avaient semé ont tout perdu faute de pluie. Nous dépendons de la pluie, car les systèmes d'irrigation sont très rares. Ils appartiennent à quelques entreprises agricoles privées. Les sécheresses sont un châtement de plus pour notre population, et surtout pour les agriculteurs.* » Depuis 1998, année où l'ouragan Mitch a détruit les récoltes et les infrastructures, les paysans quittent le pays, par groupes le plus souvent, dans les caravanes, direction le nord vers les États-Unis. Les ouragans Eta et Iota en 2020 n'ont fait qu'accélérer la tendance. Une experte de l'immigration au centre de recherche jésuite rentre de la zone d'Omoa dans le nord du pays : « *Beaucoup de zones rurales agricoles y ont été polluées après les ouragans. Mais, en plus, les barrières de contrôle des crues ne sont pas encore en place partout. À tout moment, la rivière peut déborder. Ça s'est d'ailleurs vu l'an dernier. Avec quatre épisodes de pluies, on a assisté à des crues. Voilà pourquoi les gens n'ont même pas besoin d'attendre une autre catastrophe comme Eta et Iota pour avoir peur. Les mesures politiques de prévention ne sont pas en place. Tout est resté fragile. Cette incertitude, ce traumatisme leur fait dire qu'avec quatre pluies, ils vont tout perdre. Et c'est le facteur qui les décide à partir. Ce n'est peut-être pas le seul, mais c'est un de plus.* » Il y a quelques jours, l'administration Biden a annoncé qu'elle rétablissait pour les **Honduriens le statut protégé temporaire** qui avait permis à ceux qui étaient entrés illégalement aux États-Unis à la suite de l'ouragan Mitch d'y rester encore deux ans sans être inquiétés. Le programme profite à 57 000 Honduriens actuellement, mais on aurait souhaité l'élargir. **Le droit international ne reconnaît pas aujourd'hui le statut de réfugié climatique.** Certains États de la région souhaitent adapter leur législation pour répondre à une réalité qui s'impose chaque jour plus brutalement. Mais ce n'est pas le cas du Honduras. Pourtant, le Groupe Intergouvernemental des experts sur l'évolution du climat (GIEC) prévient dans son dernier rapport : les répercussions futures du réchauffement climatique sur l'Amérique centrale continueront de toucher « *certaines zones côtières touchées par l'élévation du niveau de la mer, les variabilité météorologique et climatique extrêmes* ».

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20230620-honduras-les-d%C3%A9plac%C3%A9s-climatiques-entre-catastrophes-naturelles-et-extr%C3%AAmes-s%C3%A9cheresses>

TEMOIGNAGE

Un jeune syrien est décidé à rejoindre l'Europe. Son cousin et deux de ses amis sont montés sur le chalutier qui a fait naufrage mercredi 13 juin 2023 au large du Péloponnèse. Son cousin sera l'un des seuls survivants ; ses deux amis syriens sont morts.

"J'aurais dû être sur le chalutier surchargé qui a fait naufrage. Avant le départ, nous étions dans une ferme, dans la région de Tobrouk [dans l'est de la Libye], tenue par un passeur et nous attendions les instructions pour notre passage en Europe. Je me remémore souvent les derniers instants avec mes amis avant qu'ils ne montent sur le bateau. L'après-midi du 8 juin, les trafiquants sont venus nous voir et ils nous ont emmenés par petits groupes dans deux voitures différentes. Nous ne savions pas où nous allions. Les passeurs ne communiquent pas ce genre d'infos. Et nous, nous ne posons aucune question. J'étais avec mon cousin et quelques amis. J'ai mis mon sac dans le coffre

d'une des voitures. Et je me suis éloigné pour aller aux toilettes, faire mes ablutions et prier. Ça n'a duré que quelques minutes, mais quand je suis revenu, la voiture était partie, sans moi.

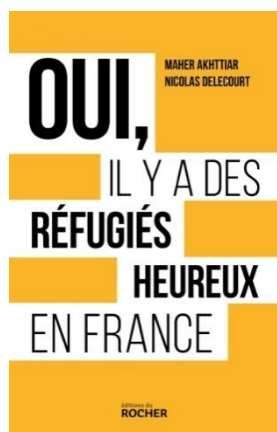
Le lendemain, le 9 juin, le bateau a quitté la côte. J'ai eu peu de nouvelles, puis les passeurs nous ont dit que le bateau avait sombré, j'étais très inquiet. Je n'avais pas de nouvelles de mon cousin. Ce n'est qu'au bout de plusieurs jours que j'ai appris qu'il était vivant.

J'ai réussi à lui parler par téléphone. Il m'a raconté que les garde-côtes avaient attaché le bateau avec une corde et qu'ils l'avaient tracté, puis il a chaviré. Il est tombé à l'eau. Il a essayé de nager jusqu'à un grand navire, celui des garde-côtes grecs, mais les vagues le repoussaient sans cesse en arrière. Il a finalement aperçu un canot de sauvetage derrière lui, et il a réussi à l'atteindre et à grimper dedans. C'est comme ça qu'il a échappé à la noyade.

*J'ai aussi appris que les autorités grecques l'avaient transféré dans le camp de Malakasa [en banlieue d'Athènes]. Ce drame ne change rien à mes plans. Je suis toujours à Tobrouk avec d'autres Syriens, **et j'attends une nouvelle date pour partir.** J'ai déboursé 4 500 dollars [environ 4 000 euros] pour traverser la mer. Je n'ai pas d'autres choix de toute façon. **Si je meurs, c'est que c'est mon destin.***

*Je suis arrivé en Libye il y a un mois et demi. Avant, je vivais dans le camp de Zaatari, en Jordanie, mais j'étais fatigué de ne rien faire là-bas. J'y suis resté pendant plus de 10 ans. J'ai quitté la Syrie en 2013, j'ai essayé de rejoindre l'Europe par des moyens légaux, mais toutes mes tentatives pour obtenir un visa ont échoué. **Je ne peux pas retourner en Syrie, je suis recherché par les autorités. Si je rentre, je serais arrêté, inévitablement. Je ne peux pas retourner en Jordanie et de toute façon, je n'en ai pas envie. La vie dans le camp y est misérable. Je ne peux pas non plus rester en Libye. Ici, tout va mal. Si on sort, on peut se faire arrêter, kidnapper, rançonner. En Libye, les migrants ne sont pas considérés comme des êtres humains. À l'heure où je vous parle, je suis dans une ferme similaire à celle où j'étais la dernière fois. Il y a une quarantaine de jeunes Syriens avec moi. Non loin, il y a une autre ferme avec une soixantaine de familles syriennes. Chacun attend d'affronter la Méditerranée et la mort. Nous ne nous soucions de rien d'autre.***

A LIRE



HISTOIRES DE REFUGIES HEUREUX –

Maher Akhttiar et Nicolas Delecourt – Édition du Rocher – paru en avril 2023 – 192

Le 20 juin est la Journée mondiale des réfugiés. Les conflits, les dictatures politiques, le réchauffement climatique sont autant de raisons qui poussent hommes, femmes et enfants à fuir leur pays, le plus souvent dans des conditions épouvantables. Outre le voyage, les conditions de vie dans le pays d'accueil ne sont pas toujours faciles, il s'agit la plupart du temps de **repartir à zéro**. Mais il existe pourtant de nombreuses **histoires de réfugiés heureux**, peut-être pas aussi heureux que s'ils avaient pu rester vivre dans leur pays d'origine, mais heureux néanmoins grâce à des **rencontres**, à la **générosité d'hommes et de femmes**, à l'accompagnement d'**associations**. **Maher Akhttiar fait partie de ces réfugiés heureux** : arrivé en France de Syrie en 2008, titulaire d'un doctorat en philosophie, il n'a jamais pu regagner la Syrie en proie à la guerre dès 2011. Il anime la plateforme et la page Facebook Forum des syriens en France qui rassemble près de 80 000 personnes, et a pu être le témoin de belles histoires concernant des réfugiés. En collaboration avec un journaliste

il les raconte dans un ouvrage : [Oui, il existe des réfugiés heureux en France](#) aux éditions du Rocher.

SOS MEDITERRANEE : LES ECRIVAINS S'ENGAGENT



17 auteurs : ABD AL MALIK - JAKUTA ALIKAVAZOVIC - MURIEL BARBERY - AMINA DAMERDJI - KAMEL DAOUD - MARIE DARRIEUSSECQ - ERRI DE LUCA - JEAN-BAPTISTE DEL AMO - ANANDA DEVI - ERIC FOTTORINO - LAURENT GAUDE - MAYLIS DE KERANGAL - CAROLE MARTINEZ - FRANCOIS MOREL - MARIE NDIAYE - WILFRIED N'SONDE - LEÏLA SLIMANI. Préface de JEAN-MARIE LACLAVETINE.

Paru le 03/11/2022 – éditeur : Gallimard Folio - 240 pages. Tous les bénéfices de ce livre caritatif au contenu inédit seront intégralement reversés à SOS Méditerranée.

Chaque année, 3000 personnes périssent en mer Méditerranée en tentant la traversée dans des embarcations de fortune. Depuis 2015, l'association SOS méditerranée organise des opérations de secours grâce au

navire Ocean Viking. Afin de soutenir ces sauvetages, dix-sept auteurs contemporains nous livrent un recueil de récits puissants, nous invitant à changer notre regard sur le monde. Tous les bénéfices de ce livre caritatif au contenu inédit seront intégralement reversés à SOS Méditerranée. "*Nous devons aider une poignée de sauveteurs, marins et médecins qui secourent les migrants perdus en Méditerranée, ceux qui se noient à nos portes.*" (Daniel Pennac et François Morel, en soutien à SOS Méditerranée).

Yves-Marie Le Guilvinec, poète breton, et marin (1870 – 1900) écrivait Une chanson :

'Quand un homme'.

« Quand un homme tombe à la mer

Si tu es marin

Si tu es humain

Comme à un frangin

Tu lui tends la main

Tu le ramènes sur la terre

Celui qui est tombé dans la mer

Quand un homme va se noyer

Si tu es marin

Simplement humain

Il faut s'employer à le repêcher

Pas le moment de discuter

Quand un homme va se noyer

Faut pas lui demander

S'il a des papiers

S'il a un métier

Ou une fiancée

Faut donner ce qu'on peut

Un coin de ciel bleu

Une poignée de main

Un morceau de pain

(...)

Quand un homme se noie sur terre

Selon le bourgeois

C'est chacun pour soi. (...) »

<https://www.babelio.com/livres/Gallimard-SOS-Mediterrance--Les-ecrivains-sengagent/1424223#!>